

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1704

10 juillet 2008

### SOMMAIRE

Aircraft Solutions Lux I S.à.r.l. ....	81773	Medanco S.A. ....	81789
Apax Med B1 S.à r.l. ....	81748	Mediolanum International S.A. ....	81766
Basic Holding S.A. ....	81767	Naxid Holding S.A. ....	81761
BERENGER Investment S.A. ....	81771	Ocean Dream S.A. ....	81770
Biothys S.A. ....	81757	Opacco Holding S.A. ....	81789
Bossham Holding S.à r.l. ....	81790	Phipe Holding S.A. ....	81790
Ceraminvest S.A. ....	81761	Private Equity Capital Germany (GP) S.à r.l. ....	81781
Dacia S.à r.l. ....	81781	Robert Schuman Stiftung zur Zusammen- arbeit Christlicher Demokraten Euro- pas ....	81746
DBV-Winterthur Advisory Company (Lu- xembourg) S.A. ....	81762	RPSE Lunghezza S.à r.l. ....	81771
DiBiLux ....	81769	S.A. Bull N.V. ....	81766
DIF RE Luxembourg S.à r.l. ....	81790	Salorix Holding S.A. ....	81790
EBT Cebalrai S.à.r.l. ....	81792	Santana Holding S.A. ....	81763
EPI Prime Frankfurt SP S.à r.l. ....	81772	Shire Holdings Europe S.A. ....	81789
Esofac Insurance Services S.A. ....	81767	Shire Holdings Ireland Limited, Luxem- bourg Branch ....	81772
Financière Titania S.A. ....	81789	S.M.R.L. Holding S.A. ....	81770
Finmaster S. à r.l. ....	81763	Staring Capital GP Partners S.C.A. ....	81769
Fundamental European Value S.A. ....	81764	Staring Capital GP S.à.r.l. ....	81772
Georgia Investments Property I S.à r.l. ....	81762	Symmetry Arena S.à r.l. ....	81766
Immobilière de Hamm S.A. ....	81767	Taro S.A. ....	81790
International Trading and Investments Holdings S.A. Luxembourg ....	81761	TBU-1 International S.A ....	81760
Investindustrial 100 S.A. ....	81781	UBP Advisory Services ....	81788
IP2IPO (EUROPE) Limited ....	81765	UBP Multifunds Advisory ....	81769
K V A ....	81748	Valdo S.A. ....	81768
K V A ....	81760	Venglo Capital S.A. ....	81768
Lecta S.A. ....	81769	Venglo Capital S.A. ....	81768
LNR Europe Investors S. à r.l. SICAR ....	81792	Venglo Capital S.A. ....	81768
Lockwood International Holding S.A.H. .....	81764	Vitaani Sàrl ....	81771
Martain S.A. ....	81765		
Mauney Finance Sàrl ....	81770		

**CDE-DCE, Robert Schuman Stiftung zur Zusammenarbeit Christlicher Demokraten Europas, Fondation.**

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.

R.C.S. Luxembourg G 9.

Im Jahre zweitausendsechs, den fünfzehnten Dezember,

Vor dem unterzeichneten Notar Joseph GLODEN, mit dem Amtswohnsitz in Grevenmacher,

Ist erschienen:

Herr Jacques SANTER, Ehrenstaatsminister und ehemaliges Mitglied des Europäischen Parlaments, geboren am 18. Mai 1937 in L-Wasserbillig, wohnhaft in L-1742 Luxembourg-Mühlenbach, 69, rue Jean Pierre Huberty,

handelnd in seiner Eigenschaft als Bevollmächtigter der Fraktion der Europäischen Volkspartei im Europäischen Parlament, auf Grund zweier Beschlüsse der vorgenannten Fraktion vom 07. Juli 2005 und 08. September 2005, welche Beschlüsse nach «ne varietur» Unterzeichnung durch den Komparenten und den unterzeichneten Notar gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigebogen bleibt,

welcher Komparent, in vorbezeichneter Eigenschaft, den unterzeichneten Notar ersucht folgende Satzungsänderung und Ernennung des Vorstandes der Stiftung «ROBERT SCHUMAN STIFTUNG ZUR ZUSAMMENARBEIT CHRISTLICHER DEMOKRATEN EUROPAS», in Abkürzung «CDE-DCE», mit Sitz in L-2314 Luxembourg, 2A, Place de Paris, zu beurkunden.

Die Stiftung «ROBERT SCHUMAN STIFTUNG ZUR ZUSAMMENARBEIT CHRISTLICHER DEMOKRATEN EUROPAS, in Abkürzung «CDE-DCE», wurde gegründet unter der Bezeichnung «STIFTUNG ZUR ZUSAMMENARBEIT CHRISTLICHER DEMOKRATEN EUROPAS», gemäss Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar am 18. Oktober 1989, wurde genehmigt laut Grossherzoglichem Beschluss vom 11. Februar 1990, und wurde veröffentlicht im Memorial C vom 4. September 1990, Nummer 310, Seite 14854 und folgende.

Die Abänderungen der Gründungsurkunde, gemäss Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar am 15. April 1994, wurden genehmigt laut Grossherzoglichem Beschluss vom 20. September 1994, und wurden veröffentlicht im Memorial C vom 23. Januar 1995, Nummer 36, Seite 1721 und 1722.

Die Abänderungen, gemäss Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar am 18. März 1999, wurden genehmigt laut Grossherzoglichem Beschluss vom 22. April 1999, und wurden veröffentlicht im Memorial C vom 10. Dezember 1999, Nummer 946, Seite 45365 und Seite 45366.

Die Satzungsabänderung, gemäss Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar am 15. September 2000, wurde genehmigt laut Grossherzoglichem Beschluss vom 12. Januar 2001, und wurde veröffentlicht im Memorial C vom 21. September 2001, Nummer 795 Seite 38143.

Die Satzungsabänderung, gemäss Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar am 14. April 2003, wurde genehmigt laut Grossherzoglichem Beschluss vom 22. August 2003, und wurde veröffentlicht im Memorial C vom 30. September 2003, Nummer 1003 Seite 48133.

Gemäss Artikel 12 der Satzung hat die Fraktion der Europäischen Volkspartei (Christdemokraten) und Europäischer Demokraten im Europäischen Parlament, nachfolgende EVP Fraktion oder Fraktion genannt, nach Beratung, einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

*Erster Beschluss*

Artikel 5 der Satzung wird abgeändert und wird fortan folgenden Wortlaut haben:

 « **Art.5 .Verwaltung.** Die Stiftung wird von einem von der Fraktion gewählten Vorstand verwaltet, welcher aus maximal fünfzehn (15) natürlichen Personen besteht. Er besteht aus dem Vorsitzenden, seinen Stellvertretern, sowie einem Schatzmeister. Dabei wird in getrennten Verfahren abgestimmt; über den Vorsitzenden, sowie den Schatzmeister; die Stellvertreter können in einem Wahlgang bestimmt werden. Die Fraktion kann zusätzlich einen Ehrenpräsidenten ernennen. Dieser wird auf Lebzeiten ernannt. Er kann dieses Amt auf eigenen Wunsch niederlegen. Er geniesst die gleichen Rechte und hat die gleichen Pflichten wie die übrigen Mitglieder des Vorstandes.

Der jeweilige Vorsitzende der Fraktion ist für die Dauer seiner Wahl Kraft Satzung vollstimmberechtigtes geborenes Mitglied des Vorstandes.

Die Amtszeit des Vorstandes beträgt zweieinhalb (2 1/2) Jahre. Nach Ablauf dieser Periode werden die Vorstandsmitglieder durch Beschluss der EVP-Fraktion für den gleichen Zeitraum wieder ernannt oder durch andere ersetzt.

Gleiches Verfahren gilt bei vorzeitigem Ausscheiden eines Mitglieds. Dabei braucht die Ersetzung jedoch nur zu erfolgen, wenn die Anzahl der Vorstandsmitglieder unter drei (3) fällt.»

*Zweiter Beschluss*

I) Die Mitgliederzahl des Vorstandes wird von elf (11) auf maximal fünfzehn (15) erhöht.

II) Nachfolgende Personen werden zu Vorstandsmitgliedern gewählt:

II) 1. Herr Jacques SANTER, Ehrenstaatsminister und ehemaliges Mitglied des Europäischen Parlaments, geboren am 18. Mai 1937 in L-Wasserbillig, von luxemburgischer Nationalität, wohnhaft in L-1742 Luxembourg-Mühlenbach, 69, rue Jean Pierre Huberty;

in seiner Eigenschaft als Präsident des Vorstandes,

II) 2. Herr Per STENMARCK, ehemaliges Mitglied des Europäischen Parlaments, geboren am 29. Januar 1951 in S-Ystad, von schwedischer Nationalität, wohnhaft zu S-23932 Skänör, Lärkwägen, 20,

in seiner Eigenschaft als Schatzmeister des Vorstandes,

II) 3. Herr Lorenzo CESA, ehemaliges Mitglied des Europäischen Parlaments, geboren am 16. August 1951 in I-Arcinazzo, von italienischer Nationalität, wohnhaft zu I-00186 Roma, Via Due Macelli,

II) 4. Herr Michael GAHLER, Mitglied des Europäischen Parlaments, geboren am 22. April 1960 in D-Frankfurt/Main, von deutscher Nationalität, wohnhaft zu D-65795 Hattersheim am Main, Hülshoffweg, 7,

II) 5. Herr Othmar KARAS, Mitglied des Europäischen Parlaments, geboren am 24. Dezember 1957 in A-Ybbs, von österreichischer Nationalität, wohnhaft in A-1190 Wien, Formanekgasse, 20;

II) 6. Frau Maria MARTENS, Mitglied des Europäischen Parlaments, geboren am 08. Januar 1955 in NL-Doetinchem, von niederländischer Nationalität, wohnhaft zu NL-6811 CG Arnhem, Markt, 14,

in ihrer Eigenschaft als Koordinatorin für die AKP der EVD-ED Fraktion,

II) 7. Herr Jaime MAYOR OREJA, Mitglied des Europäischen Parlaments, geboren am 12. Juli 1951 in E-San Sebastian, von spanischer Nationalität, wohnhaft in E-2004 Madrid C/ Genova 13,

II) 8. Frau Ria OOMEN-RUIJTEN, Mitglied des Europäischen Parlaments, geboren am 06. September 1950 in NL-Echt, von niederländischer Nationalität, wohnhaft zu NL-6051 Maasbracht, Julianalaan, 55,

II) 9. Herr Alojz PETERLE, Mitglied des Europäischen Parlaments, geboren am 05. Juli 1948 in SLO-Cuznja Vas, von slowenischer Nationalität, wohnhaft zu SLO-1000 Ljubljana, Cankarjeva ulica, 11,

II) 10. Herr Joao De Deus PINHEIRO, Mitglied des Europäischen Parlaments, geboren am 11. Juli 1945 in P-Lissabon, von portugiesischer Nationalität, wohnhaft zu P-2750-397 Cascais, R. José da Cunha Brochado, 7,

in seiner Eigenschaft als Präsident der Arbeitsgruppe A der EVD-ED Fraktion,

II) 11. Herr Jacques TOUBON, Mitglied des Europäischen Parlaments, geboren am 29. Juni 1941 in F-Nizza, von französischer Nationalität, wohnhaft zu F-75006 Paris, rue Notre Dame des Champs, 77,

II) 12. Herr Ioannis VARVITSIOTIS, Mitglied des Europäischen Parlaments, geboren am 02. August 1933 in GR-Athen, von griechischer Nationalität, wohnhaft zu GR-152 37 Filofhei, Caroli Dimitriou, 27,

II) 13. Herr Hans-Gert POETTERING, Mitglied des Europäischen Parlaments, geboren am 15. September 1945 in D-Bersenbrück, von deutscher Nationalität, wohnhaft zu D-49074 Osnabrück, Sophienstrasse, 8,

in seiner Eigenschaft als Präsident der EVD-ED Fraktion,

II) 14. Herr Horst LANGES, ehemaliges Mitglied des Europäischen Parlaments, geboren am 02. Dezember 1928 in D-Koblenz, von deutscher Nationalität wohnhaft zu D-54296 Trier, Bonhoefferstrasse, 32,

in seiner Eigenschaft als Ehrenpräsident.

III) Herr Jacques SANTER, Ehrenstaatsminister und ehemaliges Mitglied des Europäischen Parlaments, geboren in L-Wasserbillig am 18. Mai 1937, von luxemburgischer Nationalität, wohnhaft in L-1742 Luxembourg-Mühlenbach, 69, rue Jean Pierre Huberty,

wird in seiner Funktion als Präsident des Vorstandes bestätigt.

IV. Die Dauer des Mandates der Vorstandsmitglieder beträgt zweieinhalb (2 1/2) Jahre.

Gegenwärtige Urkunde ist der Genehmigung durch arrêté grand-ducal unterworfen.

WORUEBER URKUNDE, aufgenommen wurde zu Grevenmacher, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an den dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannten Kompartenten, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit Uns Notar unterschrieben.

Gezeichnet: J. SANTER, J. GLODEN.

Approuvé par arrêté Grand-Ducal en date du 30 mai 2008.

Enregistré à Grevenmacher, le 10 juin 2008, Relation GRE/2008/2441. - Reçu douze Euros € 12.

Le Receveur ff. (signé): C. BENTNER.

FUER GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, der Stiftung auf stempelfreiem Papier auf Begehrt erteilt, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, den 16. Juni 2008.

Joseph GLODEN.

Référence de publication: 2008080933/213/108.

(080092568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

**K V A, Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Munsbach, Parc d'Activité Syrdall.  
R.C.S. Luxembourg B 85.796.

Le bilan au 31/12/2004 portant mention de l'affectation du résultat de l'exercice, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2008.

FBK FIDUCIAIRE BENOY KARTHEISER  
45-47, route d'Arlon, L-1140, LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2008080189/510/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2008, réf. LSO-CR07700. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

**Apax Med B1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 139.476.

—  
STATUTES

In the year two thousand eight, on the twenty-third day of May.

Before Us, Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven, Grand-Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Apax WW Nominees Ltd., a limited liability company governed by the laws of England and Wales, having its registered office at 33, Jermyn Street, London, SW1Y 6DN, United Kingdom, registered at the Companies House under number 4693597,

hereby represented by Mrs. Dorothée Pirson, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy established under private seal dated 23 May 2008.

The said proxy, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), which is hereby incorporated:

**Art. 1. Corporate form.** There is formed a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter, the "Company"), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter, the "Law"), as well as by its articles of association (hereafter, the "Articles"), which specify in the articles 6.1, 6.2, 6.5 and 9 the exceptional rules applying to a one-member company.

**Art. 2. Corporate object.** The object of the Company is the acquisition and holding of participating interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and/or in foreign undertakings, as well as the administration, development and management of such holdings.

Except as otherwise restricted herein, the Company may provide any financial assistance to the undertakings in which the Company has a participating interest or which form a part of the group of companies to which the Company belongs such as, among others, the providing of loans and the granting of guarantees or securities in any kind of form. The Company may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all of its assets.

Except as otherwise restricted herein, the Company may borrow in any kind or form and privately issue bonds, notes, securities, debentures and certificates.

The Company may also use its funds to invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form. In a general fashion the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

**Art. 3. Duration.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4. Denomination.** The Company will have the denomination "Apax Med B1 S.à r.l."

**Art. 5. Registered office.** The registered office is established in the city of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholder(s) deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 6. Share capital - Shares.**

6.1 - Subscribed and paid-up share capital

The Company's share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares ("parts sociales") (hereafter, the "Shares"), with a nominal value of one Euro (1.-) each, all fully subscribed and entirely paid-up.

At the moment and as long as all the Shares are held by only one shareholder, the Company is a one-member company ("société unipersonnelle") in the meaning of article 179 (2) of the Law; In this contingency articles 200-1 and 200-2 of the Law, among others, will apply, this entailing that each decision of the sole shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing.

6.2 - Modification of share capital

The share capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by decision of the general shareholders' meeting, in accordance with article 9 of these Articles and within the limits provided for by article 199 of the Law.

6.3 - Profit participation

Each Share entitles to a fraction of the corporate assets and profits in direct proportion to the number of Shares in existence.

6.4 - Indivisibility of Shares

Towards the Company, the Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.5 - Transfer of Shares

In case of a sole shareholder, the Shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the Shares held by each shareholder may be transferred in compliance with the requirements of article 189 and article 190 of the Law.

Shares may not be transferred inter vivos to non-shareholders unless shareholders representing at least three-quarters of the corporate share capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Transfers of Shares must be recorded by a notarial or private deed. Transfers shall not be valid vis-à-vis the Company or third parties until they shall have been notified to the Company or accepted by it in accordance with the provisions of article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

6.6 - Registration of Shares

All Shares are in registered form, in the name of a specific person, and recorded in the shareholders' register in accordance with article 185 of the Law.

**Art. 7. Management.**

7.1 - Appointment and removal

The Company is managed by one or more managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

The managers will be elected by the sole shareholder or by the shareholders' meeting, which will determine their number, and mandate period. They will hold office until their successors are elected. They are re-eligible, but they may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the sole shareholder or by a resolution of the shareholders' meeting.

If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers.

The sole shareholder or the shareholders may decide to appoint one or several class A manager(s) and one or several class B manager(s).

7.2 - Powers

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

7.3 - Representation and signatory power

Subject to the provisions of article 7.3 paragraph 2 below, in dealing with third parties as well as in justice, the manager (s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects.

The Company shall be bound by the sole signature of its sole manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers. However if the sole shareholder or the general meeting of shareholders has appointed

one or several class A manager(s) and one or several class B manager(s), the Company will be bound towards third parties by the joint signature of one class A manager and one class B manager or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the board of managers, within the limits of such power.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his/its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

#### 7.4 - Chairman, vice-chairman, secretary, procedures

The board of managers may choose among its members a chairman and a vice-chairman. It may also choose a secretary who need not be a manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meeting of the board of managers and of the shareholders.

The resolutions of the board of managers shall be recorded in the minutes, to be signed by the managers and by the chairman and the secretary if any, or by a notary public, and recorded in the corporate book.

Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman, by the secretary or by any manager.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at the meeting of the board of managers, and if at least one class A manager and one class B manager are present or represented if the sole shareholder or the general meeting of shareholders has appointed one or several class A manager(s) and one or several class B manager(s).

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing another manager as his proxy.

In case of plurality of managers, resolutions shall be taken by a simple majority of managers present or represented, and under the condition that at least one class A manager and one class B manager vote in favor of the resolutions if the sole shareholder or the general meeting of shareholders has appointed one or several class A manager(s) and one or several class B manager(s).

Resolutions in writing approved and signed by all managers by circular means shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings. Such approval may be in a single or in several separate documents and may be evidenced by letter, telefax or telex. A meeting of the board of managers held by way of circular resolution will be deemed to be held in Luxembourg.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another and effectively communicate with each other. Any participation to a conference call initiated and chaired by a manager located in Luxembourg shall be deemed to be a participation in person at such meeting and the meeting held in such form is deemed to be held in Luxembourg.

#### 7.5 - Liability of managers

The manager(s) assume(s), by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

**Art. 8. Conflict of interests.** No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a manager, associate, member, officer or employee of such other company or firm. Except as otherwise provided for hereafter, any manager or officer of the Company who serves as a manager, associate, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the above, in the event that any manager of the Company may have any personal interest in any transaction of the Company, he shall make known to the board of managers such personal interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such manager's or officer's interest therein shall be reported to the sole shareholder or to the next general meeting of shareholder(s).

**Art. 9. General shareholders' meeting.** The sole shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares he owns. Each shareholder shall dispose of a number of votes equal to the number of Shares held by him. Collective decisions are only validly taken insofar as shareholders owning more than half of the share capital adopt them.

However, resolutions to alter the Articles, except in case of a change of nationality of the Company, which requires a unanimous vote, may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

The holding of general shareholders' meetings shall not be mandatory where the number of members does not exceed twenty-five (25). In such case, each member shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

**Art. 10. Annual general shareholders' meeting.** Where the number of shareholders exceeds twenty-five, an annual general meeting of shareholders shall be held, in accordance with article 196 of the Law at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the 1st of the month of May, at 4 pm. If such day is not a bank business day in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following bank business day. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the board of managers, exceptional circumstances so require.

**Art. 11. Audit.** Where the number of shareholders exceeds twenty-five (25), the operations of the Company shall be supervised by one or more statutory auditors in accordance with article 200 of the Law who need not to be shareholder. If there is more than one (1) statutory auditor, the statutory auditors shall act as a collegium and form the board of auditors.

**Art. 12. Fiscal year - Annual accounts.**

12.1 - Fiscal year

The Company's fiscal year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December of the same year, with the exception of the first year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st of December 2008.

12.2 - Annual accounts

Each year, the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepares an inventory, including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, as well as the balance sheet and the profit and loss account in which the necessary depreciation charges must be made.

Each shareholder, either personally or through an appointed agent, may inspect, at the Company's registered office, the above inventory, balance sheet, profit and loss accounts and, as the case may be, the report of the statutory auditor (s) set-up in accordance with article 200 of the Law.

**Art. 13. Distribution of profits.**

13.1 - General Principle

The gross profit of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit.

An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company shall be allocated to a statutory reserve, until and as long as this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their shareholding in the Company.

13.2 - Interim dividends

Distributions of interim dividends are permitted insofar as they strictly abide by the rules of this article 13.2. and subject to any rule in addition to these as determined by the manager or in case of plurality of managers by the board of managers, together with the shareholder(s):

- The manager or in case of plurality of managers the board of managers shall have exclusive competence to take the initiative to declare interim dividends and allow the distribution of such interim dividends as they deem appropriate and in accordance with the Company's corporate interest.

- In this respect, the manager or in case of plurality of managers the board of managers is exclusively competent to decide the amount of the sums available for distribution and the opportunity of such distribution, based on the supporting documentation and principles contained in these Articles and on any agreement possibly entered into from time to time between the shareholder(s).

- In addition, the decision of the manager or in case of plurality of managers of the board of managers shall be supported by interim financial statements of the Company dated of less than two (2) months from such decision of the manager or in case of plurality of managers of the board of managers and showing sufficient funds available for distribution provided that the amount to be distributed does not exceed profits realized since the end of the financial year increased by profits carried forward and distributable reserves decreased by losses carried forward and any sums to be allocated to the reserves required by the Law or the Articles.

- Finally, the distribution of interim dividends shall be limited to the amount of the distributable profit as it appears on the above mentioned interim financial statements of the Company. The manager or in case of plurality of managers the board of managers may mandate an independent auditor to review such interim financial statements in order to confirm the sum available for distribution.

- In any case, the distribution of interim dividends shall remain subject to the provisions of article 201 of the Law, which provides for a recovery against the shareholder(s) of the dividends which have been distributed to it/them but do not correspond to profits actually earned by the Company. Such action for recovery shall prescribe five (5) years after the date of the distribution.

**Art. 14. Dissolution - Liquidation.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders.

Except in the case of dissolution by court order, the dissolution of the Company may take place only pursuant to a decision adopted by the general meeting of shareholder(s) in accordance with the conditions laid down for amendments to the Articles. At the time of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholder(s) who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 15. Reference to the law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Subscription*

The articles of association having thus been established, the party appearing declares to subscribe the entire share capital of the Company as follows:

Subscriber	Number of shares	Subscribed amount (in EURO)	% of share capital	Paid-up capital
Apax WW Nominees Ltd . . . . .	12,500	12,500	100%	100%
Total . . . . .	12,500	12,500	100%	100%

All the Shares have been paid-up to the extent of one hundred percent (100%) by payment in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.) is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

#### *Estimate of costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately EUR 1,500.- (one thousand five hundred euro).

#### *Resolutions of the sole shareholder*

The sole shareholder, acting in place of the general meeting of shareholders, has taken immediately the following resolutions:

1. The sole shareholder resolved to set at one (1) the number of manager and further resolved to appoint the following person as manager for an undetermined period:

Mr. Gérard Maitrejean, born on 13 June 1967, in Charleroi, Belgium, with professional address at 291, route d'Arlon, L-2016 Luxembourg.

2. The registered office of the Company shall be established at 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

#### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le vingt-trois mai,

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Apax WW Nominees Ltd., une limited liability company, constituée sous les lois d'Angleterre, ayant son siège social au 33, Jermyn Street, Londres, SW1Y 6DN, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Companies House sous le numéro 4693597,

ici représenté par Mademoiselle Dorothee Pirson, juriste, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 23 mai 2008.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par la personne comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme sociale.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives (ci-après "la Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après "la Loi"), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après "les Statuts"), lesquels spécifient en leurs articles 6.1, 6.2, 6.5, 8 et 9, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

**Art. 2. Objet social.** La Société a pour objet la prise de participations, quelqu'en soit la forme, dans toutes entreprises luxembourgeoises et/ou étrangères ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de telles participations.



Sauf si les présents Statuts y contreviennent, la Société peut accorder toute assistance financière à des sociétés dans lesquelles la Société détient une participation ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, notamment des prêts, garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit. La Société peut gager, transférer, grever ou autrement créer des garanties de tout ou partie de ses actifs.

Sauf si les présents Statuts y contreviennent, la Société peut emprunter sous toutes formes que ce soit et procéder à l'émission privée d'obligations et de titres de toute sorte.

La Société peut employer ses fonds en investissant dans l'immobilier ou les droits de propriété intellectuelle ou tout autre actif mobilier ou immobilier sous quelque forme que ce soit. D'une manière générale, elle peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles ou financières qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4. Dénomination.** La Société aura la dénomination: "Apax Med B1 S.à r.l".

**Art. 5. Siège social.** Le siège social est établi à Luxembourg-ville.

Il peut-être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut-être transférée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 6. Capital social - Parts sociales.**

6.1 - Capital souscrit et libéré

Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,-EUR) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales (ci-après "les Parts Sociales") d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

A partir du moment et aussi longtemps que toutes les Parts Sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi; Dans la mesure où les articles 200-1 et 200-2 de la Loi trouvent à s'appliquer, chaque décision de l'associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit.

6.2 - Modification du capital social

Le capital social souscrit peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés conformément à l'article 9 des présents Statuts et dans les limites prévues à l'article 199 de la Loi.

6.3 - Participation aux profits

Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des Parts Sociales existantes.

6.4 - Indivisibilité des Parts Sociales

Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.5 - Transfert de Parts Sociales

Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les Parts Sociales ne sont transmissibles que sous réserve du respect des dispositions prévues aux articles 189 et 190 de la Loi.

Les Parts Sociales ne peuvent être transmises inter vivos à des tiers non-associés qu'après approbation préalable en assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social.

Le transfert de Parts Sociales doit s'effectuer par un acte notarié ou un acte sous seing privé. Le transfert ne peut être opposable à l'égard de la Société ou des tiers qu'à partir du moment de sa notification à la Société ou de son acceptation sur base des dispositions de l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

6.6 - Enregistrement de Parts Sociales

Toutes les Parts Sociales sont nominatives, au nom d'une personne déterminée et sont inscrites sur le registre des associés conformément à l'article 185 de la Loi.

**Art. 7. Gérance.**

7.1 - Nomination et révocation

La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n'est/ne sont pas nécessairement associé(s).

Si plusieurs gérants sont nommés, ils formeront un conseil de gérance.

Les gérants sont nommés par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés qui déterminera leur nombre ainsi que la durée de leur mandat. Les gérants resteront en fonction jusqu'à l'élection de leur successeurs. Ils sont rééligibles, mais sont révocables ad nutum, avec ou sans justification, par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés.

L'associé unique ou l'assemblée générale des associés peut décider de nommer un ou plusieurs gérant(s) de classe A et un ou plusieurs gérant(s) de classe B.

#### 7.2 - Pouvoirs

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des associés relèvent de la compétence du gérant, ou en cas de pluralité de gérants de la compétence du conseil de gérance.

#### 7.3 - Représentation et signature autorisée

Dans les rapports avec les tiers et avec la justice, chaque gérant aura tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social sous réserve du respect des termes du paragraphe 2 du présent article 7.3 ci-dessous.

En cas de gérant unique, la Société peut être engagée par sa seule signature, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants. Cependant, si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés a nommé un ou plusieurs gérant(s) de classe A et un ou plusieurs gérant(s) de classe B, la Société sera engagée envers les tiers par la signature conjointe d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B ou par la signature simple ou conjointe de toute personne à qui ce pouvoir de signature a été délégué par le conseil de gérance dans les limites d'un tel pouvoir.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

Le gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera les responsabilités du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

#### 7.4 - Président, vice-président, secrétaire, procédures

Le conseil de gérance peut choisir parmi ses membres un président et un vice-président. Il peut aussi désigner un secrétaire, gérant ou non, qui sera chargé de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des assemblées générales des associés.

Les résolutions du conseil de gérance seront constatées par des procès-verbaux, qui sont signés par les gérants et le cas échéant par le président et le secrétaire ou par un notaire et seront déposés dans les livres de la Société.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourraient être produits en justice ou autrement seront signés par le président, le secrétaire ou par un gérant.

Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la majorité des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance, et si au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B sont présents ou représentés si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés a nommé un ou plusieurs gérant(s) de classe A et un ou plusieurs gérant(s) de classe B.

Chaque gérant peut se faire représenter au conseil de gérance par un autre gérant par procuration.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions seront prises à la majorité simple des voix exprimées par les gérants présents ou représentés à ladite réunion, et à la condition que au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B aient voté en faveur des dites résolutions si l'associé unique ou l'assemblée générale des associés a nommé un ou plusieurs gérant(s) de classe A et un ou plusieurs gérant(s) de classe B.

Les résolutions circulaires signées par tous les gérants sont valables et produisent les mêmes effets que les résolutions prises à une réunion du conseil de gérance dûment convoquée et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur des documents séparés ou sur des copies multiples d'une résolution identique qui peuvent être produites par lettres, télécopie ou télex. Une réunion tenue par résolutions prises de manière circulaire sera réputée avoir été tenue à Luxembourg.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil de gérance par "conférence call" via téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Toute participation à une réunion tenue par conférence téléphonique initiée et présidée par un gérant localisé au Luxembourg sera réputée équivalente à une participation en personne à une telle réunion qui sera ainsi réputée avoir été tenue à Luxembourg.

#### 7.5 - Responsabilité des gérants

Le(s) gérant(s) ne contracte(nt) en raison de sa/leur(s) fonction(s), aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 8. Conflit d'intérêts.** Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs gérants ou fondés de pouvoirs de la Société y auront un intérêt personnel, ou en seront gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé. Sauf dispositions contraires ci-dessous, un gérant ou fondé de pouvoirs de la Société qui remplira en même temps des fonctions de gérant, associé, fondé de pouvoirs ou employé d'une autre société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne sera pas,

pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, automatiquement empêché de donner son avis et de voter ou d'agir quant à toutes opérations relatives à un tel contrat ou opération.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un gérant ou fondé de pouvoirs aurait un intérêt personnel dans une opération de la Société, il en avisera le gérant et ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette opération. Cette opération ainsi que l'intérêt personnel du gérant ou du fondé de pouvoirs seront portés à la connaissance des associés lors de la prochaine assemblée générale des associés.

**Art. 9. Assemblée générale des associés.** L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède un droit de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts, sauf en cas de changement de nationalité de la Société et pour lequel un vote à l'unanimité des associés est exigé, ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

La tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, quand le nombre des associés n'est pas supérieur à vingt-cinq (25). Dans ce cas, chaque associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

**Art. 10. Assemblée générale annuelle des associés.** Si le nombre des associés est supérieur à vingt-cinq, une assemblée générale des associés doit être tenue, conformément à l'article 196 de la Loi, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg tel que précisé dans la convocation de l'assemblée, le 1<sup>er</sup> mai à 16 heures. Si ce jour devait être un jour non ouvrable à Luxembourg, l'assemblée générale devrait se tenir le jour ouvrable suivant. L'assemblée générale pourra se tenir à l'étranger, si de l'avis unanime et définitif des gérants, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

**Art. 11. Vérification des comptes.** Si le nombre des associés est supérieur à vingt-cinq (25), les opérations de la Société sont contrôlés par un ou plusieurs commissaires aux comptes conformément à l'article 200 de la Loi, lequel ne requiert pas qu'il(s) soi(en)t associé(s). S'il y a plus d'un (1) commissaire, les commissaires aux comptes doivent agir en collège et former le conseil de commissaires aux comptes.

#### **Art. 12. Exercice social - Comptes annuels.**

##### 12.1 - Exercice social

L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de la même année, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2008.

##### 12.2 - Comptes annuels

Chaque année, le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire (indiquant toutes les valeurs des actifs et des passifs de la Société) ainsi que le bilan, le compte de pertes et profits, lesquels apporteront les renseignements relatifs aux charges résultant des amortissements nécessaires.

Chaque associé pourra personnellement ou par le biais d'un agent nommé à cet effet, examiner, au siège social de la Société, l'inventaire susmentionné, le bilan, le compte de pertes et profits et le cas échéant le rapport du ou des commissaires constitué conformément à l'article 200 de la Loi.

#### **Art. 13. Distribution des profits.**

##### 13.1 - Principe général

Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à, et aussi longtemps que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion de leur participation dans le capital de la Société.

##### 13.2 - Dividendes intérimaires

Les distributions de dividendes intérimaires sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement conformes aux règles fixées par le présent article 13.2. ainsi qu'à toute règle supplémentaire déterminée par le gérant ou en cas de pluralité de gérants par le conseil de gérance avec le / les associé(s):

- L'initiative de déclarer des dividendes intérimaires et d'en autoriser la distribution revient exclusivement au gérant ou en cas de pluralité de gérants au conseil de gérance qui en apprécie l'opportunité et la conformité à l'intérêt social de la Société.

- A cet effet, le gérant ou en cas de pluralité de gérants le conseil de gérance a compétence exclusive pour décider du montant des sommes distribuables et de l'opportunité d'une distribution, sur la base de la documentation et des principes contenus dans les présents Statuts et de tout accord que le / les associé(s) pourraient conclure entre eux.

- En outre, la décision du gérant ou en cas de pluralité de gérants du conseil de gérance doit s'appuyer sur les comptes intérimaires de la Société datant de moins de deux mois au moment de cette décision du gérant ou en cas de pluralité de gérants du conseil de gérance et faisant apparaître assez de fonds disponibles pour une telle distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne devra pas excéder les profits à reporter et les réserves distribuables, mais diminué des pertes reportables ainsi que des montants à allouer à une réserve à constituer par la Loi ou par les Statuts.

- Enfin, le montant des dividendes intérimaires doit être limité au montant du profit distribuable tel qu'il apparaît sur les comptes intérimaires de la Société mentionnés ci-dessus. Le gérant ou en cas de pluralité de gérants le conseil de gérance peut donner mandat à un auditeur indépendant d'auditer ces comptes intérimaires afin de confirmer le montant des sommes distribuables.

- Dans tous les cas, la distribution des dividendes intérimaires reste soumise aux stipulations de l'article 201 de la Loi, lequel prévoit la possibilité d'une action en répétition contre le / les associé(s) des dividendes distribués à lui/eux et ne correspondant pas à des bénéfices réellement acquis par la Société. Une telle action se prescrit par cinq ans à partir du jour de la répartition.

**Art. 14. Dissolution - Liquidation.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Sauf dans le cas d'une dissolution par décision judiciaire, la dissolution de la Société ne peut se faire que sur décision adoptée par l'assemblée générale dans les conditions exigées pour la modification des Statuts. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunération.

**Art. 15. Référence à la loi.** Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, le ou les associé(s) s'en réfèrent aux dispositions de la Loi.

#### *Souscription*

Les statuts ainsi établis, la partie qui a comparu déclare souscrire le capital comme suit:

Souscripteur	Nombre de Parts Sociales	Montant souscrit (en EURO)	% de capital social	Capital libéré
Apax WW Nominees Ltd . . . . .	12.500	12.500	100%	100%
Total . . . . .	12.500	12.500	100%	100%

Toutes les parts ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que le montant de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont estimés à environ EUR 1.500,- (mille cinq cents euros).

#### *Résolution de l'associé unique*

L'associé unique agissant à la place de l'assemblée générale des associés a adopté immédiatement les résolutions suivantes:

1. L'associé unique décide de fixer à un (1) le nombre de gérant et décide par ailleurs de nommer la personne suivante comme gérant pour une période indéterminée:

Mr. Gérard Maitrejean, né le 13 juin 1967, à Charleroi, Belgique, résidant professionnellement au 291, route d'Arlon, L-2016 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que la partie comparante a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête de ladite partie comparante, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire,  
Signé: Pirson, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 29 mai 2008, LAC/2008/21590. — Reçu à 0,50%: soixante-deux euros cinquante cents (€ 62,50).

*Le Receveur ff. (signé):* Franck Schneider.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 19 juin 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008081446/202/486.

(080092921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

**Biothys S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof, 3-5, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 68.950.

L'an deux mille huit, le deux juin.

Par-devant le notaire Jean SECKLER, de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

se sont réunis en assemblée générale extraordinaire les actionnaires, respectivement leurs mandataires, de la société anonyme "BIOTHYS S.A.", (la "Société"), avec siège social à L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 68.950.

La Société a été constituée suivant acte reçu par le notaire André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, alors de résidence à Luxembourg, en date du 10 mars 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 412 du 4 juin 1999.

Les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 24 juillet 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2288 du 12 octobre 2007.

L'assemblée est présidée par Monsieur Hans-Georg HASSLINGER, avocat de formation, demeurant à D-Rhodt unter Rietburg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Olivier Emmanuel BIC, juriste d'entreprises, demeurant à Limpach.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Robert WUEST, senior consultant, demeurant à F-Rosheim.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1. Transfert du siège social de Luxembourg à L-8399 Windhof, 3-5, route d'Arlon, et modification afférente du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 1<sup>er</sup> des statuts.

2. Modification de l'article 9 des statuts.

3. Augmentation du capital à concurrence de 240.000,- EUR pour le porter de son montant actuel de 600.000,- EUR à 840.000,- EUR, sans émission d'actions nouvelles, mais par l'augmentation du pair comptable des 40.000 actions.

4. Modification afférente de l'article 3 des statuts.

5. Divers.

B) Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, sont portés sur une liste de présence; cette liste de présence est signée par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés, les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.

C) Que les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisée avec lui.

D) Que l'intégralité du capital social est présente ou représentée et que les actionnaires présents ou représentés déclarent avoir été dûment notifiés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalable à cette assemblée; aucune autre convocation n'était nécessaire.

E) Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée générale, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de modifier transférer le siège social de Luxembourg à L-8399 Windhof, 3-5, route d'Arlon, et de modifier en conséquence le 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 1<sup>er</sup> ainsi que l'article 9 des statuts afin de leur donner les teneurs suivantes:

" **Art. 1<sup>er</sup> .(deuxième alinéa).** Le siège social est établi à Windhof."

" **Art. 9.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième lundi du mois d'avril de chaque année à 13.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant."

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de deux cent quarante mille euros (240.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de six cent mille euros (600.000,- EUR) à huit cent quarante mille euros (840.000,-

EUR), sans émission d'actions nouvelles, mais en augmentant le pair comptable des quarante mille (40.000) actions à vingt et un euros (21,- EUR).

Cette augmentation de capital est réalisée moyennant capitalisation de la totalité de la prime d'émission, laquelle prime a été payée lors de l'augmentation de capital réalisée en date du 24 juillet 2007 et documenté par acte du notaire instrumentant.

Tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent.

La justification de l'existence de ladite prime d'émission a été rapportée au notaire instrumentant par des documents comptables.

#### *Troisième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 3 pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 3.** Le capital souscrit est fixé à huit cent quarante mille euros (840.000,- EUR), divisé en quarante mille (40.000) actions d'une valeur nominale de vingt et un euros (21,- EUR) chacune."

#### *Frais*

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, s'élève approximativement à la somme de mille sept cents euros.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle le français et l'allemand, déclare par les présentes, qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en français suivi d'une version allemande; à la requête des mêmes personnes, et en cas de divergences entre le texte français et allemand, la version française prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Junglinster, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux comparants, connu du notaire par noms, prénoms, états civils et domiciles, lesdites personnes ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

#### **Es folgt die deutsche Fassung des vorstehenden Textes:**

Im Jahre zwei tausend und acht, den zweiten Juni.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean SECKLER, mit dem Amtssitz in Junglinster, (Großherzogtum Luxemburg);

haben sich in außerordentlicher Generalversammlung die Aktionäre, beziehungsweise deren Vertreter, der Aktiengesellschaft "BIOTHYS S.A.", (die "Gesellschaft"), mit Sitz in L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg, Sektion B, unter der Nummer 68.950, versammelt.

Die Gesellschaft ist gegründet worden gemäß Urkunde aufgenommen durch Notar André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, mit dem damaligen Amtssitz in Luxemburg, am 10. März 1999, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 412 vom 4. Juni 1999.

Die Satzung der Gesellschaft wurde mehrmals geändert und zum letzten Mal gemäß Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 24. Juli 2007, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 2288 vom 12. Oktober 2007.

Den Vorsitz der Versammlung führt Herr Hans-Georg HASSLINGER, Rechtsanwalt, wohnhaft in D-Rhodt unter Rietburg.

Der Vorsitzende beruft zum Schriftführer Herr Olivier Emmanuel BIC, Jurist, wohnhaft in Limpach.

Die Versammlung bestellt als Stimmzähler Herr Robert WUEST, Senior Consultant, wohnhaft in F-Rosheim.

Der Vorstand der Versammlung war damit konstituiert und der Vorsitzende erklärt und ersucht den Notar folgendes zu beurkunden:

A) Dass die Tagesordnung der Versammlung wie folgt lautet:

#### *Tagesordnung:*

1. Verlegung des Gesellschaftssitzes von Luxemburg nach L-8399 Windhof, 3-5, route d'Arlon, und dementsprechende Abänderung des 2. Absatzes von Artikel 1 der Statuten.

2. Abänderung von Artikel 9 der Statuten.

3. Erhöhung des Gesellschaftskapitals um 240.000,- EUR um es von seinem jetzigen Betrag von 600.000,- EUR auf 840.000,- EUR zu bringen, ohne Ausgabe von neuen Aktien, sondern durch die Erhöhung des Nennwertes der 40.000 Aktien.

4. Dementsprechende Abänderung von Artikel 3 der Statuten.

5. Verschiedenes.

B) Dass die anwesenden oder vertretenden Gesellschafter, sowie die Anzahl der von ihnen gehaltenen Aktien, in einer Anwesenheitsliste vermerkt werden; diese Anwesenheitsliste wird von den anwesenden Gesellschaftern, den Bevollmächtigten der vertretenen Gesellschafter, den Mitgliedern des Vorstands der Versammlung und dem unterzeichneten Notar unterzeichnet.

C) Dass die Vollmachten der vertretenen Gesellschafter, von den Mitgliedern des Vorstands der Versammlung und dem unterzeichneten Notar "ne varietur" unterzeichnet, dieser Urkunde beigegeben wird, um mit derselben einregistriert zu werden.

D) Dass das gesamte Gesellschaftskapital anwesend oder vertreten ist und dass alle anwesenden oder vertretenen Gesellschafter erklären, eine entsprechende Einberufung erhalten zu haben und dass sie vor Versammlungsdatum über die Tagesordnung verfügen konnten; keine weitere Einberufungsmittelteil war erforderlich.

E) Dass diese Versammlung, die das gesamte Gesellschaftskapital vertritt, ordnungsgemäß einberufen wurde und dass rechtsgültige Beschlüsse über alle in der Tagesordnung angegebenen Themen gefasst werden können.

Alsdann hat die Generalversammlung, nach eingehender Beratung, einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

#### *Erster Beschluss*

Die Generalversammlung beschließt den Gesellschaftssitz von Luxemburg nach L-8399 Windhof, 3-5, route d'Arlon, zu verlegen und dementsprechend den 2. Absatz von Artikel 1 sowie Artikel 9 abzuändern, um ihnen folgende Wortlaute zu geben:

" **Art. 1<sup>er</sup>** .(deuxième alinéa). Le siège social est établi à Windhof."

" **Art. 9**. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième lundi du mois d'avril de chaque année à 13.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant."

#### *Zweiter Beschluss*

Die Generalversammlung beschließt das Gesellschaftskapital um zwei hundert vierzig tausend Euro (240.000,- EUR) zu erhöhen, um es von seinem jetzigen Betrag von sechs hundert tausend Euro (600.000,- EUR) auf acht hundert vierzig tausend Euro (840.000,- EUR) zu bringen, ohne Ausgabe von neuen Aktien, sondern durch die Erhöhung des Nennwertes der vierzig tausend (40.000) Aktien auf ein und zwanzig Euro (21,- EUR).

Diese Kapitalerhöhung ist durch die Kapitalisierung der gesamten Ausgabeprämie getätigt worden; welche Prämie im Zuge der am 24. Juli 2007 erfolgten Kapitalerhöhung, gezahlt und vom amtierenden Notar beurkundet worden ist.

Der Nachweis des Bestehens der vorgenannten Ausgabeprämie wurde dem amtierenden Notar mittels Buchungsbelege erbracht.

Dem Verwaltungsrat werden alle Vollmachten erteilt die notwendigen buchhalterischen Umbuchungen vorzunehmen.

#### *Dritter Beschluss*

Zwecks Anpassung der Statuten an den hiervor genommenen Beschluss, beschließt die Generalversammlung Artikel 3 abzuändern, um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

" **Art. 3**. Le capital souscrit est fixé à huit cent quarante mille euros (840.000,- EUR), divisé en quarante mille (40.000) actions d'une valeur nominale de vingt et un euros (21,-EUR) chacune."

#### *Kosten*

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde entstehen und für die sie haftet, beläuft sich auf ungefähr ein tausend sieben hundert Euro.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Versammlung für abgeschlossen.

#### *Erklärung*

Der unterzeichnete Notar, der Französisch und Deutsch versteht und spricht, erklärt hiermit, dass, auf Wunsch der erschienenen Personen, die vorliegende Urkunde in Französisch abgefasst ist, gefolgt von einer deutschen Fassung; auf Ersuchen derselben Personen, und im Falle von Divergenzen zwischen dem französischen und dem deutschen Text, wird die französische Fassung maßgeblich sein.

WORÜBER die vorliegende Urkunde in Junglinster, an dem oben angegebenen Tag, erstellt wurde.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die erschienenen Personen, dem instrumentierenden Notar nach Vor- und Zunamen, Personenstand und Wohnort bekannt, haben dieselben Personen mit Uns, dem Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: HASSLINGER - BIC - WUEST - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 13 juin 2008. Relation GRE/2008/2474. — Reçu Douze euros 12,- €.

Le Receveur ff. (signé): BENTNER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 26 juin 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008081638/231/162.

(080093136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

---

**TBU-1 International S.A, Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 107.950.

Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 31.10.2007 au siège social de la société, il a été décidé:

- De ratifier la cooptation de Mme Christelle Rétif, employée privée, née le 13.12.1973 à Saint-Germain en Laye (France), résidant professionnellement au 29, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg, décidée par le conseil d'administration tenu en date du 16.11.2006.

- D'élire le conseil d'administration pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2007 comme suit:

*Administrateurs:*

Messrs. - Pierre Stemper employé privé, né le 06.12.1970 à Poissy (France), résidant professionnellement à Luxembourg, 29, avenue de la Porte Neuve L-2227 Luxembourg, président du conseil d'administration;

- Naim Gjonaj, employé privé, résidant professionnellement à 29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, administrateur;

- Michael Andrew Twining, Administrateur, né le 16 janvier 1962 à Cheltenham (Angleterre), résidant professionnellement au 43-45, Portman Square W1H 6DA Londres, Angleterre, administrateur;

- Justin Bateman, Administrateur, né le 23.12.1973 à Turnbridge Wells (Angleterre), résidant professionnellement au 43-45, Portman Square W1H 6DA à Londres, Angleterre, administrateur.

Mme - Christelle Rétif, résidant professionnellement à 29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, administrateur;

- De renouveler le mandat du commissaire aux comptes et du réviseur d'entreprises pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2007 comme suit:

*Commissaire aux comptes:*

Fiduciaire Probitas, 146, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg;

*Réviseur d'entreprise:*

Deloitte S.A., 560 rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg;

pour une période expirant à la prochaine assemblée générale statutaire.

Pour extrait conforme

TBU-1 International S.A., Société Anonyme

Signatures

Administrateurs

Référence de publication: 2008081167/24/38.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2008, réf. LSO-CR09496. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

---

**K V A, Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Munsbach, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 85.796.

Le bilan au 31/12/2006 portant mention de l'affectation du résultat de l'exercice, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 25 juin 2008.  
FBK FIDUCIAIRE BENOY KARTHEISER  
45-47, route d'Arlon, L-1140, LUXEMBOURG  
Signature

Référence de publication: 2008080190/510/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2008, réf. LSO-CR07702. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

---

**Naxid Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 25, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 24.592.

Le bilan au 31 DECEMBRE 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2008.  
FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.  
Signature

Référence de publication: 2008080207/504/14.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2008, réf. LSO-CR06887. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

---

**International Trading and Investments Holdings S.A. Luxembourg, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 29.742.

EXTRAIT

Lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société tenue en date du 30 mai 2008, les mandats des administrateurs suivants ont été renouvelés pour une période de six ans se terminant lors de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes de 2013:

- Toinon Hoss, administrateur de classe A
- Jan Wejchert, administrateur de classe A et président du conseil d'administration
- Mariusz Walter, administrateur de classe A
- Markus Sieger, administrateur de classe B
- Bruno Valsangiacomo, administrateur de classe A
- Hansjörg Stutzer, administrateur de classe A
- Wojciech Kostrzewa, administrateur de classe B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2008.  
*Pour la société*  
Signature

Référence de publication: 2008081533/260/24.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2008, réf. LSO-CR09204. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080093313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

---

**Ceraminvest S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 17.177.

Le bilan au 31 DECEMBRE 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2008.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2008080211/504/14.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2008, réf. LSO-CR06881. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

**Georgia Investments Property I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 113.361.

1. AERIUM OPPORTUNITY I PROPERTIES Sàrl, a limited liability company (société à responsabilité limitée), under Luxembourg Law, having its registered office at 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 117.987,

here represented by its manager, Franck Ruimy,

2. EAST EUROPEAN ESTATE Sàrl, a limited liability company (société à responsabilité limitée), under Luxembourg Law, having its registered office at 22, rue Marie-Adelaide, L-2128 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 135.460,

here represented by its manager, Marcel Benhamou,

Pursuant to a share transfer agreement dated 16 June 2008, one hundred twenty-five (125) shares of the Company issued and outstanding as of the date of the agreement, have been transferred from AERIUM OPPORTUNITY I PROPERTIES Sàrl to EAST EUROPEAN ESTATE Sàrl.

Consequently, the subscribed capital of the Company is fixed as follows:

- AERIUM OPPORTUNITY I PROPERTIES Sàrl 375 shares
- EAST EUROPEAN ESTATE Sàrl 125 shares

**Traduction pour les besoins de l'Enregistrement:**

1. AERIUM OPPORTUNITY I PROPERTIES Sàrl, une société à responsabilité limitée, sous la Loi Luxembourgeoise, ayant son siège social au 6A route de Trèves, L-2633 Senningerberg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117.987,

Son représentant est Franck Ruimy,

2. EAST EUROPEAN ESTATE Sàrl, une société à responsabilité limitée, sous la Loi Luxembourgeoise, ayant son siège social au 22, rue Marie-Adelaide, L-2128 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 135.460,

Son représentant est Marcel Benhamou,

Conformément à un contrat de transfert de parts sociales en date du 16 juin 2008, cinq cents (125) parts sociales de la Société, émises et en circulation à la date du contrat, ont été transférées par la société AERIUM OPPORTUNITY I PROPERTIES Sàrl à la société EAST EUROPEAN ESTATE Sàrl.

Par conséquent, le capital social de la société est réparti comme suit:

- AERIUM OPPORTUNITY I PROPERTIES Sàrl 375 parts
- EAST EUROPEAN ESTATE Sàrl 125 parts

Le 16 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008081182/7091/40.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2008, réf. LSO-CR08358. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

**DBV-Winterthur Advisory Company (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 69.627.

L'assemblée générale ordinaire du 25 avril 2008 a statué sur la démission de Monsieur Peter Nies en tant que membre du conseil d'administration de DBV-Winterthur Advisory Company (Luxembourg) S.A. et a également décidé de nommer Messieurs Achim Stranz, Germain Trichies et Guy Reiter en tant que nouveaux membres du Conseil d'Administration.

Par conséquent, le Conseil d'Administration se compose dès à présent et ce jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2009, comme suit:

- Dr. Heinz-Jürgen Schwering, Président et Membre du Conseil d'Administration Colonia-Allee 10-20, D-51067 Köln
- Raymond Melchers, Vice-Président et Membre du Conseil d'Administration 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
- Achim Stranz, Membre du Conseil d'Administration Bleichstr. 2-4, D-60313 Frankfurt-am-Main
- Germain Trichies, Membre du Conseil d'Administration 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg
- Guy Reiter, Membre du Conseil d'Administration 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg

Ernst & Young a été réélu comme réviseur d'entreprises, et ce jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2008.

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

Jacqueline Siebenaller / Daniel Breger

Référence de publication: 2008080483/736/25.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2008, réf. LSO-CR07401. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

**Finmaster S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 135.724.

—  
*Cession de parts sociales*

Entre

PRIVATE TRUSTEES S.A., société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège au 31, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 74700 (dorénavant PRIVATE TRUSTEES)

Et

DIGI-DISC LIMITED, société «limited» de droit anglais ayant son siège social au 59, Union Street Dunstable, Bedfordshire LU6 1EX, Angleterre, enregistrée sous le numéro 03996765 (dorénavant DIGI-DISC)

PRIVATE TRUSTEES décide de vendre à DIGI-DISC 1 (une) part sociale au prix de EUR 25 (vingt-cinq euros) de la société FINMASTER S.à.r.l., ayant son siège social au 31, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), constituée suivant acte de Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 janvier 2008, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, n. 477 du 25 février 2008 et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 135724.

Fait le 28 mai 2008.

PRIVATE TRUSTEES / DIGI-DISC

«bon pour accord» / «bon pour accord»

Signature / Signature

Référence de publication: 2008081135/6709/26.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2008, réf. LSO-CR07006. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092521) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

**Santana Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 85.298.

—  
Constituée suivant acte reçu par Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à L-LUXEMBOURG, en date du 21 décembre 2001, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n ° 603 du 18 avril 2002.

il résulte de rassemblée générale ordinaire du 4 octobre 2007 que les mandats des membres du conseil d'administration et du commissaire aux comptes actuellement en fonction sont renouvelés:

- aux postes d'administrateurs:

Monsieur Jean FABER, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à 15, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg;

Monsieur Didier KIRSCH, expert-comptable, demeurant professionnellement à 15, boulevard Roosevelt, L-2450 LUXEMBOURG;

Mlle Jeanne PIEK, employée privée, demeurant professionnellement à 15, boulevard Roosevelt, L-2450 LUXEMBOURG.

- au poste de commissaire aux comptes:

REVILUX S.A., inscrite auprès du Registre de Commerce et des sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B-25.549, avec siège social à L-1371 LUXEMBOURG, 223, Val Sainte Croix.

Tous ces mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2013.

Luxembourg, le 13 juin 2008.

*Pour la société SANTANA HOLDING S.A.*

REVILUX S.A.

Signature

Référence de publication: 2008080491/687/28.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2008, réf. LSO-CR06833. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080091914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

---

**Lockwood International Holding S.A.H., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 37.333.

*Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 2 mai 2008*

L'assemblée décide à l'unanimité de reconduire dans leurs mandats respectifs et jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'année 2014:

a. ADMINISTRATEUR:

- Monsieur Fernand SASSEL, expert comptable, né le 16 avril 1959 à Clervaux, demeurant au 222, rue Principale à L-5366 Munsbach.

b. COMMISSAIRE:

- LUXREVISION S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 40.124, établie au 7, route d'Esch à L-1470 Luxembourg

L'assemblée accepte à l'unanimité la démission de Messieurs Romain ZIMMER et Alhard VON KETELHODT comme administrateurs de la société.

L'assemblée décide de nommer comme nouveaux administrateurs jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'année 2014:

Madame Edith REUTER, comptable, née le 5 janvier 1958 à Luxembourg, demeurant au 222, rue Principale à L-5366 Munsbach.

Monsieur Charles RIES, commerçant, né le 2 décembre 1950 à Esch-sur-Alzette, demeurant au 2A, Dorfstrasse à CH-8835 Feusisberg.

Luxembourg, le 2 mai 2008.

*Pour LOCKWOOD INTERNATIONAL HOLDING S.A.H.*

Signature

*Un administrateur*

Référence de publication: 2008081103/8473/29.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2008, réf. LSO-CR06605. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080092512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

---

**Fundamental European Value S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 86.975.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 15 mai 2008*

En date du 15 mai 2008, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de renouveler le mandat de Mr. James Pope en qualité d'administrateur et de président du Conseil d'Administration jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2009.

- de renouveler les mandats d'administrateurs de Mr. Patrick Zurstrassen, Mr. Clive Mace Gilchrist, Mr. Scott Edel, Mr. Alfonso De Maqua, Mr. Jürgen Meisch et Mr. Nicholas Cranston jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2009.

- de renouveler le mandat de Deloitte SA en qualité de Commissaire aux Comptes jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2009.

Luxembourg, le 16 mai 2008.

Pour extrait sincère et conforme

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2008080508/1024/22.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2008, réf. LSO-CQ05698. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

**IP2IPO (EUROPE) Limited, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 139.436.

—  
OUVERTURE DE SUCCURSALE

IP2IPO (EUROPE) LIMITED, société privée à responsabilité limitée de droit anglais (la «Société»), enregistrée sous le numéro 6553076 au Registre des Sociétés d'Angleterre et du Pays de Galles («Registrar of Companies for England and Wales»), siège social à l'adresse suivante:

24 Cornhill, Londres EC3V 3ND, Royaume Uni

Le Conseil d'Administration de la Société tenu le 21 avril 2008 a pris les résolutions suivantes:

1. La Société établit une succursale («Succursale») au Luxembourg.
2. Le nom de la succursale est le même que celui de la société mère: IP2IPO (EUROPE) Limited
3. Le site d'exploitation de la Succursale est établi à l'avenue J.F. Kennedy 46A, 1855 Luxembourg
4. L'objet de la Succursale est:

- Le développement d'associations avec des organisations et des institutions opérant dans le domaine de la recherche et du développement, lesquelles associations auront pour objet l'exploitation commerciale de droits de propriété intellectuelle et / ou du savoir-faire issu de ce domaine de la recherche et du développement; et

- L'identification de sociétés ou d'organisations pouvant être envisagées pour une coopération commerciale ou un investissement de la part de la Société ou une de ses sociétés apparentées.

5. Les Directeurs de la Société sont Magnus Goodlad et Greg Smith et sont habilités à entamer des négociations avec des tiers pour le compte de la Société et d'engager la Société à l'égard de ces derniers.

6. Monsieur Laurent Braun, résidant à l'avenue Victor Hugo, 10,1750 Luxembourg, est nommé représentant permanent de la Succursale. Il est également habilité à entamer des négociations avec des tiers pour le compte de la Société, y inclus, sans y être limité, des organisations et institutions opérant dans le domaine de la recherche et du développement, dans lesquelles la Société ou une de ses sociétés apparentées envisagent d'investir, et à négocier les conditions de contrats et accords au nom de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2008080750/9130/32.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2008, réf. LSO-CR10074. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091770) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

**Martain S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 63.671.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17/06/08.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008080657/1729/15.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08385. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

---

**Mediolanum International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 77.103.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2008.

*Pour MEDIOLANUM INTERNATIONAL S.A., société anonyme*

Experta Luxembourg, société anonyme

Liette HECK / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2008080672/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2008, réf. LSO-CR05827. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

---

**S.A. Bull N.V., Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-8308 Capellen, 40, rue Pafebrüch.

R.C.S. Luxembourg B 6.328.

Le bilan au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008080673/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2008, réf. LSO-CR06884. - Reçu 84,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

---

**Symmetry Arena S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 127.864.

Il ressort du contrat intitulé «Share Redemption Agreement» portant sur la cession des parts sociales de la société Symmetry Arena S.à.r.l les transferts de parts sociales suivants:

518.386 parts sociales A. détenues par Uberior Ventures Limited, ayant son siège social au 150 Fountainbridge, Edinburgh, EH3 9PE, Royaume Uni en faveur de Symmetry Arena S.à r.l., adresse mentionnée ci-dessus;

145,538 parts sociales A. détenues par Symmetry SLG S.à r.l, ayant son siège sociale au 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg en faveur de Symmetry Arena S.à r.l., adresse mentionnée ci-dessus;

145,538 parts sociales A. détenues par Le Manoir Anglais S.à r.l., ayant son siège sociale au 41, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg en faveur de Symmetry Arena S.à r.l., adresse mentionnée ci-dessus;

145,538 parts sociales A. détenues par Mark Tagliaferri, résident au flat 2, 105 Cadogan Gardens, Londres SW3 2RF, Royaume Uni, en faveur de Symmetry Arena S.à r.l, adresse mentionnée ci-dessus;

45,000 parts sociales A. détenues par Mat Webb-Jenkins, résident au 15 Wilmots Close, RH2 ONP, Royaume Uni, en faveur de Symmetry Arena S.à r.l.

Luxembourg, 6 Février 2008.

Cândida Gillespie

Gérante

Référence de publication: 2008081775/710/24.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2008, réf. LSO-CQ06914. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080093260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

---

**Immobilière de Hamm S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 32.193.

---

Le bilan au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008080674/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2008, réf. LSO-CR02645. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

---

**Basic Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 46.465.

---

Le bilan au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008080678/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2008, réf. LSO-CR06439. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

---

**E.I.S., Esfac Insurance Services S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 31.919.

---

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire réunie le 3 juin 2008*

L'assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de Monsieur Baudouin VALENTIN, Président du Conseil d'Administration, demeurant 37, rue Michel Engels, L-1465 LUXEMBOURG, Mesdames Martine VAN PEER, actuaire, demeurant 23, rue des Tilleuls, B-6780 WOLKRANGE, et Anne Christine LUSSIE, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant 35, rue Auguste Neyen, L-2233 LUXEMBOURG, ainsi que celui du commissaire aux comptes Monsieur Pierre SCHILL, avec adresse professionnelle au 18a, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG.

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Roland FRISING, demeurant 24, rue d'Olingen, L-6914 ROODT-SUR-SYRE, de ses fonctions d'administrateur et appelle en remplacement Monsieur André WILWERT, administrateur de sociétés, demeurant 59, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>, L-2210 LUXEMBOURG.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2008.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration réunie le 3 juin 2008*

Le Conseil d'Administration décide de renommer Madame Martine VAN PEER, administrateur-délégué, demeurant 23, rue des Tilleuls, B-6780 WOLKRANGE, pour une période venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2008.

Le Conseil d'Administration décide de renouveler le mandat de Monsieur Baudouin VALENTIN, demeurant 37, rue Michel Engels, L-1465 LUXEMBOURG, Président du Conseil, respectivement administrateur-délégué, pour une période venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008081898/506/30.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2008, réf. LSO-CR09790. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

---

**Valdo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 86.804.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008080682/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2008, réf. LSO-CR01943. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091592) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

---

**Venglo Capital S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 83.864.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008080683/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2008, réf. LSO-CR02628. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

---

**Venglo Capital S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 83.864.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008080685/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2008, réf. LSO-CR02626. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

---

**Venglo Capital S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 83.864.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008080686/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juin 2008, réf. LSO-CR02624. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

---



**UBP Multifunds Advisory, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 86.759.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2008.

*UBP Multifunds Advisory*

Le Conseil d'Administration

Union Bancaire Privée (Luxembourg) S.A.

*Domiciliaire*

Nathalie Wolff / Isabelle ASSERAY

*Member of Management / Membre de la Direction*

Référence de publication: 2008080733/1670/18.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR05148. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

**Lecta S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 72.198.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2007 régulièrement approuvé a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Anonyme de Banque, Société Anonyme

*Banque domiciliaire*

Signatures

Référence de publication: 2008080689/24/15.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08525. - Reçu 236,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

**Staring Capital GP Partners S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 90.186.

Le bilan de la société au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Orangefield Trust (Luxembourg) S.A.

Signatures

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008080699/655/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2008, réf. LSO-CR07245. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

**DiBiLux, Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 68.156.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 régulièrement approuvés, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Anonyme de Banque, Société Anonyme  
*Banque domiciliataire*  
Signatures

Référence de publication: 2008080691/24/16.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08516. - Reçu 40,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

---

**S.M.R.L. Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 52.302.

—  
Les comptes annuels au 31.12.2007 régulièrement approuvés, le rapport de gestion, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Anonyme de Banque, Société Anonyme  
*Banque domiciliataire*  
Signatures

Référence de publication: 2008080692/24/16.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08518. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

---

**Mauney Finance Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 130.645.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 juin 2008, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2008, LAC/2008/22715, concernant la société à responsabilité limitée «MAUNEY FINANCE S.à r.l.», ayant son siège social à L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste, constituée suivant acte reçu par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 24 juillet 2007, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C numéro 2047 du 20 septembre 2007, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 13 mars 2008, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1092 du 3 mai 2008;

- Changement la première clôture de l'exercice social du 31 décembre 2007 au 31 décembre 2008. L'année sociale en cours qui a débuté le 24 juillet 2007 se terminera donc le 31 décembre 2008.

POUR EXTRAIT CONFORME, délivré aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés et aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2008.

Henri HELLINCKX  
Notaire

Référence de publication: 2008080956/24/22.

(080092298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

---

**Ocean Dream S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 115.700.

—  
Les comptes annuels au 31.12.2007 régulièrement approuvés, le rapport de gestion, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Anonyme de Banque, Société Anonyme  
*Banque domiciliataire*  
Signatures

Référence de publication: 2008080694/24/16.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08522. - Reçu 38,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

---

**BERENGER Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 112.202.

—  
Les comptes annuels au 31.12.2007 régulièrement approuvés, le rapport de gestion, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Anonyme de Banque, Société Anonyme  
*Banque domiciliataire*  
Signatures

Référence de publication: 2008080695/24/16.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08523. - Reçu 38,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

---

**Vitaani Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 132.863.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 juin 2008, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2008, LAC/2008/22718, concernant la société à responsabilité limitée «VITAANI S.à r.l.», ayant son siège social à L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste, constituée suivant acte reçu par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 12 octobre 2007, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C numéro 2691 du 23 novembre 2007, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 23 janvier 2008, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C numéro 640 du 14 mars 2008;

- Changement de la première clôture de l'exercice social du 31 décembre 2007 au 31 décembre 2008. L'année sociale en cours qui a débuté le 12 octobre 2007 se terminera donc le 31 décembre 2008.

POUR EXTRAIT CONFORME, délivré aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés et aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2008.  
Henri HELLINCKX  
*Notaire*

Référence de publication: 2008080960/242/22.

(080092344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

---

**RPSE Lunghezza S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 7.014.000,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 101.931.

—  
Le bilan de la société au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société  
Orangefield Trust (Luxembourg) S.A.  
Signatures  
Un mandataire

Référence de publication: 2008080696/655/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2008, réf. LSO-CR07250. - Reçu 42,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

---

**Staring Capital GP S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 90.185.

Le bilan de la société au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société  
Orangefield Trust (Luxembourg) S.A.  
Signatures  
Un mandataire

Référence de publication: 2008080697/655/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2008, réf. LSO-CR07247. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

---

**Shire Holdings Ireland Limited, Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 111.446.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008080700/581/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2008, réf. LSO-CR06616. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

---

**EPI Prime Frankfurt SP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 859.300,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 114.198.

*Extrait des actes pris par l'associé unique de la Société en date du 13 décembre 2007*

Par acte en date du 13 décembre 2007, l'associé unique de la Société, EPI Orange Holdings Sarl a cédé ses 3.438 parts sociales de classe B dans la Société à la société Walk About-Beteiligungs GmbH.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2008.

Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2008080702/6902/17.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2008, réf. LSO-CR00061. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

---

**Aircraft Solutions Lux I S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5D, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 139.468.

—  
STATUTES

In the year two thousand and eight, on the sixth day of June.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

(i) TPG Credit Opportunities Fund, L.P., a limited partnership under the laws of Delaware, with registered office at c/o The Corporation Trust Company, Corporation Trust Centre, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, State of Delaware, registered under number 4157268, acting through its general partner TPG Credit Opportunities Fund GP, L.P., acting in turn through its general partner TPG Credit Holdings, LLC,

(ii) TPG Credit Strategies Fund, L.P., a limited partnership under the laws of the State of Delaware, registered under number 4801193 and having its statutory office at c/o The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware, 19801, acting through its general partner TPG Credit Strategies GP, L.P., 4600 Wells Fargo Center, 90 South Seventh Street, Minneapolis, Minnesota 55402, acting in turn through its general partner TPG Credit Holdings, LLC,

(iii) TPG Credit Opportunities Investors, L.P., a limited partnership under the laws of the Cayman Islands, registered with the Cayman companies registry under number WK-17512 and having its statutory office at Walkers SPV limited, P.O. Box 908 GT, Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, acting through its general partner TPG Credit Opportunities Fund GP, L.P., acting in turn through its general partner TPG Credit Holdings, LLC,

represented by M<sup>e</sup> Isabel Kolb, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg pursuant to proxies dated 3 June 2008, which shall be registered together with the present deed.

The appearing parties, acting in the above stated capacity, have requested the undersigned notary to draw up the articles of incorporation of a limited liability company Aircraft Solutions Lux I S.à.r.l. (société à responsabilité limitée) which is hereby established as follows:

**Art. 1. Denomination.** A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name "Aircraft Solutions Lux I S.à.r.l." (the "Company") is hereby formed by the appearing parties and all persons who will become shareholders thereafter. The Company will be governed by these articles of association and the relevant legislation.

**Art. 2. Object.** The object of the Company is the investment through any means whatsoever, the acquisition, the holding and the disposal of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, as well as in aircrafts, airplanes or related assets, and by purchase, subscription, or in any other manner as well as by the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes, certificates or deposits and other securities or financial instruments of any kind, as well as aircrafts, airplanes and assets relating directly or indirectly to the aviation sector and the ownership, administration, development and management of its assets.

The Company may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise and may invest in any way and manage a portfolio of patents or any other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds, notes and debentures or any kind of debt or equity securities.

The Company may lend funds including without limitation resulting from any borrowings of the Company or from the issue of any equity or debt securities of any kind, to its subsidiaries, affiliated companies or any other company or entity it deems fit.

The Company may give guarantees and grant securities to any third party for its own obligations and undertakings including without limitation for any margin and/ or short selling activities or otherwise as well as for the obligations of any companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs or any other company or entity it deems fit and generally for its own benefit or such entities benefit. The Company may further pledge, transfer or encumber or otherwise create securities over some or all of its assets.

In a general fashion it may grant assistance in any way to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs or any other company or entity it deems fit, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

The Company may enter into, execute and deliver and perform any swaps, futures, forwards, derivatives, options, repurchase, stock lending or similar transaction. The Company may generally employ any techniques and instruments

relating to any of its investments for the purposes of efficient management, including without limitation techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purposes.

**Art. 3. Duration.** The Company is established for an unlimited period.

**Art. 4. Registered Office.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the articles of association.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the manager or as the case may be the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the manager, or as the case may be the board of managers, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the manager or as the case may be the board of managers.

**Art. 5. Share capital.** The issued share capital of the Company is set at twenty five thousand US Dollar (USD 25,000) divided into twenty five thousand (25,000) shares with a par value of one US Dollar (USD 1) each. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association and the Company may proceed to the repurchase of its other shares upon resolution of its shareholders.

Any available share premium shall be distributable.

**Art. 6. Transfer of Shares.** Shares are freely transferable among shareholders. Except if otherwise provided by law, the share transfer to non-shareholders is subject to the consent of shareholders representing at least seventy five percent of the Company's capital.

**Art. 7. Management of the Company.** The Company is managed by one or several managers who need not be shareholders.

They are appointed and removed from office by a simple majority decision of the general meeting of shareholders, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the managers are appointed for an undetermined period. The managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

In the case of more than one manager, the managers constitute a board of managers. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also at any time be held by conference call or similar means only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented at meetings of the board by another manager without limitation as to the number of proxies which a manager may accept and vote.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four hours (24) at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex, email or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

The general meeting of shareholders may decide to appoint managers of two different classes, being class A managers and class B managers. Any such classification of managers shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the managers be identified with respect to the class they belong.

Decisions of the board of managers are validly taken by the approval of the majority of the managers of the Company. In the event however the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) any resolutions of the board of managers may only be validly taken if approved by the majority of managers including at least one class A and one class B manager (including by way of representation).

The board of managers may also, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution. Managers' resolutions, including circular

resolutions, may be conclusively certified or an extract thereof may be issued under the individual signature of any manager.

The Company will be bound by the sole signature in the case of a sole manager, and in the case of a board of managers by the sole signature of anyone of the managers, provided however that in the event the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) the Company will only be validly bound by the joint signature of one class A manager and one class B manager. In any event the Company will be validly bound by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by the sole manager (if there is only one) or as the case may be the board of managers or anyone of the managers or, in the event of classes of managers, by one class A and one class B manager acting together.

**Art. 8. Liability of the Managers.** The manager(s) are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

Subject to the exceptions and limitations listed below, every person who is, or has been, a manager or officer of the Company shall be indemnified by the Company to the fullest extent permitted by law against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any claim, action, suit or proceeding which he becomes involved as a party or otherwise by virtue of his being or having been such manager or officer and against amounts paid or incurred by him in the settlement thereof. The words "claim", "action", "suit" or "proceeding" shall apply to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or otherwise including appeals) actual or threatened and the words "liability" and "expenses" shall include without limitation attorneys' fees, costs, judgements, amounts paid in settlement and other liabilities.

No indemnification shall be provided to any manager or officer:

(i) Against any liability to the Company or its shareholders by reason of wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office;

(ii) With respect to any matter as to which he shall have been finally adjudicated to have acted in bad faith and not in the interest of the Company; or

(iii) In the event of a settlement, unless the settlement has been approved by a court of competent jurisdiction or by the board of managers.

The right of indemnification herein provided shall be severable, shall not affect any other rights to which any manager or officer may now or hereafter be entitled, shall continue as to a person who has ceased to be such manager or officer and shall inure to the benefit of the heirs, executors and administrators of such a person. Nothing contained herein shall affect any rights to indemnification to which corporate personnel, including directors and officers, may be entitled by contract or otherwise under law.

Expenses in connection with the preparation and representation of a defence of any claim, action, suit or proceeding of the character described in this Article shall be advanced by the Company prior to final disposition thereof upon receipt of any undertaking by or on behalf of the officer or director, to repay such amount if it is ultimately determined that he is not entitled to indemnification under this Article.

**Art. 9. Shareholder voting rights.** Each shareholder may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at any meeting of shareholders through a special proxy.

**Art. 10. Shareholder Meetings.** Decisions by shareholders are passed in such form and at such majority(ies) as prescribed by Luxembourg Company law in writing (to the extent permitted by law) or at meetings. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of shareholders of the Company.

Meetings shall be called by convening notice addressed by registered mail to shareholders to their address appearing in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting the meeting may be held without prior notice.

In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the shareholders at their addresses inscribed in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolution may be passed at any time without prior notice.

Except as otherwise provided for by law, (i) decisions of the general meeting shall be validly adopted if approved by shareholders representing more than half of the corporate capital. If such majority is not reached at the first meeting or first written resolution, the shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented. (ii) However, decisions concerning the amendment of the Articles of Incorporation are taken by (x) a majority of the shareholders (y) representing at least three quarters of the issued share capital and (iii) decisions to change of nationality of the Company are to be taken by Shareholders representing one hundred percent (100%) of the issued share capital.

**Art. 11. Accounting Year.** The accounting year begins on 1st January of each year and ends on 31st December of the same year save for the first accounting year which shall commence on the day of incorporation and end on 31st December 2008.

**Art. 12. Financial Statements.** Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the manager or, as the case may be, the board of managers.

The financial statements are at the disposal of the shareholders at the registered office of the Company.

**Art. 13. Distributions.** Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

The shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves and premium but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

The balance may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders.

The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

**Art. 14. Dissolution.** In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be shareholders and who are appointed by the general meeting of shareholders who will specify their powers and remunerations.

**Art. 15. Sole Shareholder.** If, and as long as one shareholder holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single shareholder company, pursuant to article 179 (2) of the law of 10th August 1915 on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

**Art. 16. Applicable law.** For anything not dealt with in the present articles of association, the shareholders refer to the relevant legislation.

#### *Subscription and payment*

The articles of association of the Company having thus been drawn up by the appearing parties, the appearing parties have subscribed and entirely paid-up in cash the following shares:

Subscriber	Number of shares	Subscription price (USD)
TPG Credit Opportunities Fund, L.P. . . . . .	7,750	7,750
TPG Credit Strategies Fund, L.P. . . . . .	8,000	8,000
TPG Credit Opportunities Investors, L.P. . . . . .	9,250	9,250
Total . . . . .	25,000	25,000

Evidence of the payment of the total subscription price has been shown to the undersigned notary.

#### *Expenses, Valuation*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand five hundred Euro.

#### *Extraordinary general meeting*

The shareholders have forthwith taken immediately the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at:

5D, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

2. The following persons are appointed managers of the Company for an undetermined period of time subject to the articles of association of the Company each with such signature powers as set forth in the articles:

- Julie K. Braun, manager, with professional address at 4600 Wells Fargo Center, 90 So 7th Street, Minneapolis, MN 55402 born in Mankato, MN, on 1st January 1958.

- Pedro Fernandes das Neves, born on 15th October 1974 in Sao Domingos de Benfica Lisboa, Portugal, with a professional address at 5D, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

In faith of which we, the undersigned notary, have set our hand and seal, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who requested that the deed should be documented in the English language, the said person appearing signed the present original deed together with us, the Notary, having personal knowledge of the English language.



The present deed, worded in English, is followed by a translation into French. In case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le sixième jour du mois de juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

(i) TPG Credit Opportunities Fund, L.P., a limited partnership under the laws of Delaware, with registered office at c/o The Corporation Trust Company, Corporation Trust Centre, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, State of Delaware, registered under number 4157268, acting through its general partner TPG Credit Opportunities Fund GP, L.P., acting in turn through its general partner TPG Credit Holdings, LLC,

(ii) TPG Credit Strategies Fund, L.P., a limited partnership under the laws of the State of Delaware, registered under number 4801193 and having its statutory office at c/o The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware, 19801, acting through its general partner TPG Credit Strategies GP, L.P., 4600 Wells Fargo Center, 90 South Seventh Street, Minneapolis, Minnesota 55402, acting in turn through its general partner TPG Credit Holdings, LLC,

(iii) TPG Credit Opportunities Investors, L.P., a limited partnership under the laws of the Cayman Islands, registered with the Cayman companies registry under number WK-17512 and having its statutory office at Walkers SPV limited, P.O. Box 908 GT, Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, acting through its general partner TPG Credit Opportunities Fund GP, L.P., acting in turn through its general partner TPG Credit Holdings, LLC,

représentée par M<sup>e</sup> Isabel Kolb, Rechtsanwältin, demeurant à Luxembourg en vertu des procurations en date du 3 juin 2008, qui sera enregistrée ensemble avec le présent acte.

Les parties comparantes, ès qualités qu'elles agissent, ont demandé au notaire soussigné d'arrêter les statuts d'une société à responsabilité limitée Aircraft Solutions Lux I S.à.r.l. (société à responsabilité limitée) qui est constituée par les présentes:

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est formé par les comparantes et toutes personnes qui deviendront par la suite associés, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "Aircraft Solutions Lux I S.à.r.l." (la "Société"). La Société sera régie par les présents statuts et les dispositions légales afférentes.

**Art. 2. Objet.** L'objet de la Société est l'investissement, sous quelque forme que ce soit, l'acquisition, la détention et la disposition de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères ou dans d'autres entités ainsi que dans des aéronefs, des avions ou des valeurs y relatives et par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que la cession par vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, notes, certificats ou dépôts et autres valeurs mobilières ou instruments financiers de toute sorte, de même que des aéronefs, des avions et valeurs relatives directement ou indirectement au secteur de l'aviation, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La Société peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise et peut investir de quelque manière que ce soit et gérer un portefeuille de brevets ou tout autre droit de propriété intellectuelle de toute nature ou origine que ce soit. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations, de notes et de certificats de créance ou toute sorte de dette ou de valeur mobilière.

La Société peut prêter des fonds, y compris sans limitation ceux résultant de tous emprunts de la Société ou de l'émission de tout titre ou dette de toute sorte, à ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société ou entité qu'elle juge appropriée.

La Société peut donner des garanties et accorder des sûretés à tout tiers pour ses propres obligations et entreprises comprenant sans limitation pour toute activité de marge commerciale et/ou de vente à court terme ou autrement ainsi que pour les obligations de toute société ou autre entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel la Société appartient ou toute autre société ou entité qu'elle juge appropriée et généralement pour son propre bénéfice ou pour le bénéfice de cette entité. La Société peut aussi faire saisir, transférer ou s'endetter ou créer autrement des garanties sur quelques uns ou tous ses biens.

D'une manière générale elle peut prêter assistance de toute manière aux sociétés ou autres entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société ou toute autre société ou entreprise que la Société juge appropriée, prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

La Société peut entrer dans, exécuter et délivrer et effectuer tout swap, contrat à terme, opération à terme, dérivés, options, rachats, prêts sur action ou transaction similaire. La Société peut généralement employer toute technique et tout instrument en relation avec un quelconque de ses investissements dans le but d'une gestion efficace, y compris sans

limitation des techniques et des instruments destinés à protéger la Société contre les risques de crédit, de taux de change, taux d'intérêt et tout autre risque.

Finalement, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4. Siège Social.** Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant dans les conditions prévues en cas de modification des statuts.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la municipalité par décision du gérant ou, le cas échéant, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales situés au Luxembourg ou à l'étranger.

Au cas où le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérance, estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures temporaires n'auraient aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, demeurerait une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance.

**Art. 5. Capital Social.** Le capital social émis de la Société est fixé à vingt-cinq mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 25.000) divisé en vingt-cinq mille (25.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD 1) chacune. Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptée de la manière requise pour la modification des présents statuts et la Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales en vertu d'une décision de ses associés.

Toute prime d'émission disponible sera distribuable.

**Art. 6. Transfert de parts sociales.** Les parts sociales sont librement transférables entre associés. Sauf dispositions contraires de la loi, les parts sociales ne peuvent être cédées à des non associés que moyennant l'agrément donné par au moins soixante-quinze pour cent du capital social de la Société.

**Art. 7. Gérance de la Société.** La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Ils sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des associés, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions, et qui statue à la majorité simple. Si aucun terme n'est indiqué, les gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les gérants sont rééligibles mais leur nomination est également révocable avec ou sans motifs (ad nutum) et à tout moment.

Au cas où il y aurait plus d'un gérant, les gérants constituent un conseil de gérance. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les unes les autres et de communiquer les unes avec les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne à une telle réunion ou à une réunion tenue en personne. Les gérants peuvent être représentés aux réunions du conseil de gérance par un autre gérant, sans limitation quant au nombre de procurations qu'un gérant peut accepter et voter.

Un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance doit être donné aux gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit, par câble, télégramme, télex, e-mail ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

L'assemblée générale des associés peut décider de nommer des gérants de deux classes différentes, à savoir les gérants de classe A et les gérants de classe B. Une telle classification de gérants doit être dûment enregistrée dans le procès-verbal de la réunion concernée et les gérants doivent être identifiés en fonction de la classe à laquelle ils appartiennent.

Les décisions du conseil de gérance sont valablement prises avec l'accord de la majorité des gérants de la Société (y compris par voie de représentation). Dans le cas toutefois où l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir les gérants de classe A et les gérants de classe B), toutes les résolutions du conseil de gérance ne pourront être valablement prises que si elles sont approuvées par la majorité des gérants comprenant au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B (qui peuvent être représentés).

Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par câble ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera les documents circulaires dûment exécutés faisant foi de la résolution. Les résolutions des gérants,

y compris celles prises par voie circulaire, seront certifiées comme faisant foi et un extrait pourra être émis sous la signature individuelle de chaque gérant.

La Société sera engagée par la signature du gérant unique en cas d'un seul gérant, et dans le cas d'un conseil de gérance, par la signature d'un des gérants, à condition toutefois que dans le cas où l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir les gérants de classe A et les gérants de classe B), la Société ne sera valablement engagée que par la signature conjointe d'un gérant de classe A et un gérant de classe B. Dans tous les cas, la Société sera valablement engagée par la seule signature de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le gérant unique (s'il n'y a qu'un seul gérant) ou le cas échéant par le conseil de gérance ou un des gérants, ou, en cas de classes de gérants, par un gérant de classe A et un gérant de classe B agissant ensemble.

**Art. 8. Responsabilité des gérants.** Les gérants ne sont pas personnellement responsables des dettes de la Société. En tant que représentants de la Société, ils sont responsables de l'exécution de leurs obligations.

Sous réserve des exceptions et limitations énumérées ci-dessous, toute personne qui est, ou qui a été gérant, dirigeant ou responsable représentant de la Société, sera, dans la mesure la plus large permise par la loi, indemnisée par la Société pour toute responsabilité encourue et toutes dépenses raisonnables contractées ou payées par elle en rapport avec toute demande, action, plainte ou procédure dans laquelle elle est impliquée à raison de son mandat présent ou passé de gérant, dirigeant ou responsable représentant et pour les sommes payées ou contractées par elle dans le cadre de leur règlement. Les mots "demande", "action", "plainte" ou "procédure" s'appliqueront à toutes les demandes, actions, plaintes ou procédures (civiles ou criminelles, y compris le cas échéant toute procédure d'appel) actuelles ou prévisibles et les mots "responsabilité" et "dépenses" devront comprendre, sans limitation, les honoraires d'avocats, frais, jugements et montants payés en règlement et autres responsabilités.

Aucune indemnité ne sera versée à tout gérant, dirigeant ou responsable représentant:

(i) En cas de mise en cause de sa responsabilité vis-à-vis de la Société ou de ses associés en raison d'un abus de pouvoir, de mauvaise foi, de négligence grave ou d'imprudence dans l'accomplissement des devoirs découlant de la conduite de sa fonction;

(ii) Pour toute affaire dans laquelle il serait finalement condamné pour avoir agi de mauvaise foi et non dans l'intérêt de la Société; ou

(iii) Dans le cas d'un compromis ou d'une transaction, à moins que le compromis ou la transaction en question n'ait été approuvé par une juridiction compétente ou par le conseil de gérance.

Le droit à indemnisation prévu par les présentes, n'affectera aucun autre droit dont un gérant, dirigeant ou représentant peut bénéficier actuellement ou ultérieurement, il subsistera à l'égard de toute personne ayant cessé d'être gérant, dirigeant ou représentant et bénéficiera aux héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de telle personne. Les dispositions du présent article n'affecteront aucun droit à indemnisation dont pourrait bénéficier le personnel de la Société, y compris les gérants, dirigeants ou représentants en vertu d'un contrat ou autrement en vertu de la loi.

Les dépenses en rapport avec la préparation et la représentation d'une défense à l'encontre de toute demande, action, plainte ou procédure de nature telle que décrite dans le présent article, seront avancées par la Société avant toute décision sur la question de savoir qui supportera ces dépenses, moyennant l'engagement par ou pour le compte du représentant ou du dirigeant de rembourser ce montant s'il est finalement déterminé qu'il n'a pas droit à une indemnisation conformément au présent article.

**Art. 9. Droits de vote des associés.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées des associés par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 10. Assemblées des associés.** Les décisions des associés sont prises dans les formes et aux majorités prévues par la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, par écrit (dans la mesure où c'est permis par la loi) ou lors d'assemblées. Toute assemblée des associés de la Société valablement constituée ou toute résolution circulaire (le cas échéant) représentera l'intégralité des associés de la Société.

Les assemblées seront convoquées par une convocation adressée par lettre recommandée aux associés à leur adresse contenue dans le registre des associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date d'une telle assemblée. Si l'intégralité du capital social est représentée à une assemblée l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable.

Dans le cas de résolutions circulaires, le texte de ces résolutions sera envoyé aux associés à leurs adresses inscrites dans le registre des associés tenu par la Société ou moins huit (8) jours avant la date effective proposée des résolutions. Les résolutions prennent effet à partir de l'approbation par la majorité comme prévu par la loi concernant les décisions collectives (ou sujet à la satisfaction des réquisitions de majorité, à la date y précisée). Une résolution écrite unanime peut être passée à tout moment sans convocation préalable.

A moins que ce soit prévu autrement par la loi, (i) les décisions de l'assemblée générale seront valablement adoptées si elles sont approuvées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première assemblée ou lors de la première résolution écrite, les associés seront convoqués ou consultés une deuxième fois, par lettre recommandée, et les décisions seront adoptées à la majorité des voix des votants, sans considérer la portion du capital représenté. (ii) Cependant, des décisions concernant des modifications des Statuts seront prises par

(x) une majorité des associés (y) représentant au moins trois-quarts du capital social émis et (iii) les décisions concernant le changement de nationalité de la Société seront prises par les associés représentant cent pour cent (100%) du capital social émis.

**Art. 11. Année Sociale.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année, sauf pour la première année sociale qui commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2008.

**Art. 12. Comptes annuels.** Chaque année, le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérance établit les comptes annuels au 31 décembre.

Les comptes annuels sont disponibles au siège social pour tout associé de la Société.

**Art. 13. Distributions.** Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire si cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société.

Les associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes intérimaires sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et des réserves et prime distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve constituée en vertu de la loi.

Le solde peut être distribué aux associés par décision prise en assemblée générale des associés.

Le compte de prime d'émission peut être distribué aux associés par décision prise en assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés peut décider d'allouer tout montant de la prime d'émission à la réserve légale.

**Art. 14. Dissolution.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non et qui sont nommés par l'assemblée générale des associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 15. Associé Unique.** Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales de la Société entre ses seules mains, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

**Art. 16. Loi Applicable.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

#### *Souscription - Libération*

Les statuts de la Société ayant été ainsi établis par les parties comparantes, celles-ci ont souscrit et intégralement libéré les parts sociales suivantes:

Souscripteur	Nombre des parts sociales	Prix de souscription (USD)
TPG Credit Opportunities Fund, L.P. ....	7,750	7,750
TPG Credit Strategies Fund, L.P. ....	8,000	8,000
TPG Credit Opportunities Investors, L.P. ....	9,250	9,250
Total .....	25,000	25,000

Preuve du paiement du prix total de souscription par apport en numéraire a été donnée au notaire instrumentant.

#### *Dépenses, Evaluation*

Les frais, dépenses, rémunérations, charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société du fait de sa formation sont évaluées à environ mille cinq cents Euro.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et aussitôt, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est fixé au:

5D, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

2. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée sous réserve des statuts de la Société chacun avec pouvoir de signature comme prévu dans les statuts:

- Julie K. Braun, manager, avec adresse professionnelle au 4600 Wells Fargo Center, 90 So 7th Street, Minneapolis, MN 55402, née à Mankato, MN, le 1<sup>er</sup> janvier 1958, et

- Pedro Fernandes das Neves, né le 15 octobre 1974 à São Domingos de Benfica Lisboa, Portugal, avec adresse professionnelle au 5D, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

En foi de quoi, Nous notaire, soussigné, avons apposé notre sceau en date qu'en tête.

Le document ayant été lu au comparant, qui a requis que le présent acte soit rédigé en langue anglaise, ledit comparant a signé le présent acte en original avec Nous, notaire, qui avons une connaissance personnelle de la langue anglaise.

Le présent acte, rédigé en anglais, est suivi d'une traduction française. En cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Signé: I. KOLB, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 juin 2008, Relation: LAC/2008/23584. — Reçu à 0,5%: quatre vingt euros quatorze cents (80,14 €).

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008080802/211/457.

(080092627) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

**Private Equity Capital Germany (GP) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1468 Luxembourg, 16, rue Erasme.

R.C.S. Luxembourg B 116.837.

Suite à la résolution de l'associé unique tenue le 5 mai 2008:

1. L'associé unique a réélu Ernst & Young Audit à la fonction de Réviseur d'Entreprises pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle se tenant en 2009;

2. L'associé unique a réélu Messieurs Ian Baillie (demeurant au Luxembourg), Gérard Pfauwadel (demeurant en France), Hanspeter Bader (demeurant en Suisse), et Messieurs Andrew Marchant, Bernard Sabrier et Christopher Sharples (demeurant en Grande-Bretagne) à la fonction de membre du conseil de gérance pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle se tenant en 2009.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2008.

*Pour Private Equity Capital Germany (GP) S.à.r.l*

Northern Trust Luxembourg Management Company S.A.

Steve David / Patrice Gilson

*Director / Managing Director*

Référence de publication: 2008081061/4913/22.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2008, réf. LSO-CR10653. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092654) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

**Dacia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 124.282.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008080703/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2008, réf. LSO-CR06614. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

**Investindustrial 100 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 139.484.

STATUTES

In the year two thousand and eight, on the twentieth day of May.

Before us M<sup>e</sup> Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Investindustrial IV L.P., having its registered office at 1, Duchess Street, London W1W 6AN, United Kingdom with registration number LP12543, represented by its general partner "BI-Invest GP Limited", having its registered office at Whiteley Chambers, Don Street, St Helier, Jersey JE4 9WG, registered in Jersey under number 99032, which is represented by Mrs Nathalie CRAHAY, Licenciée en Administration des Affaires, residing professionally at 51, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The beforesaid proxy, being initialled "ne varietur" by the attorney in fact of the appearing party, acting in her here-above stated capacity and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated hereabove, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a société anonyme which it declares organized and the articles of incorporation of which shall be as follows:

**Denomination - Registered office - Duration- Object - Capital**

**Art. 1.** There exists a public limited liability company (société anonyme) under the name of "INVESTINDUSTRIAL 100 S.A." (the Company).

The Company may have one shareholder or several shareholders. For so long as the Company has a Sole Shareholder, the Company may be managed by a Sole Director only who does not need to be a shareholder of the Company.

**Art. 2.** The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg.

It may be transferred within the boundaries of the municipality of the registered office by a resolution of the board of directors of the Company or, in the case of a sole director by a decision of the Sole Director.

Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3.** The Company is incorporated for an unlimited duration.

**Art. 4.** The purpose of the Company is to perform all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form. These transactions may include the administration, the management, the control and the development of these participating interests.

The company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, to acquire by way of investment, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, securities and patents, to realise them by way of sale, transfer exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans advances or guarantees. The company may take any action to safeguard its rights and make any transactions whatsoever that are directly or indirectly connected with its purposes.

The company may carry out any commercial, industrial or financial operations, as well as any transactions on real estate or on moveable property that it may deem useful to the accomplishment of its purposes. In all the operations indicated here above, as well in its whole activity, the company will remain within the limited established by the law.

**Art. 5. Share capital.** The corporate capital is set at thirty-one thousand Euros (EUR 31,000.-) represented by three thousand one hundred (3,100) shares having a par value of ten Euros (EUR 10.-) each.

The corporation's shares may be created, at the owner's option, in certificates representing single shares or two or more shares.

The shares are in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The Company may redeem its own shares within the limits set forth by law.

**Administration - Supervision**

**Art. 6.** For so long as the Company has a Sole Shareholder, the Company may be managed by a Sole Director only. Where the Company has more than one shareholder, the Company shall be managed by a Board composed of at least three (3) directors who need not be shareholders of the Company. In that case, the General Meeting must appoint at least two new directors in addition to the then existing Sole Director. The director(s) shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

When a legal person is appointed as a director of the Company, the legal entity must designate a permanent representative (représentant permanent) who will represent the legal entity as Sole Director or as member of the Board in accordance with article 51bis of the Luxembourg act dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

The director(s) shall be elected by the General Meeting. The shareholders of the Company shall also determine the number of directors, their remuneration and the term of their office. A director may be removed with or without cause and/or replaced, at any time, by resolution adopted by the General Meeting.

In the event of vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may elect, by a majority vote, a director to fill such vacancy until the next General Meeting. In the absence of any remaining directors, a General Meeting shall promptly be convened by the auditor and held to appoint new directors.

**Art. 7.** The Board or the Sole Director, as the case may be, is vested with the broadest powers to perform or cause to be performed all acts of disposition and administration in the Company's interest.

All powers not expressly reserved by the Law of August 10, 1915 as amended or by the Articles to the General Meeting fall within the competence of the Board or the Sole Director, as the case may be.

**Art. 8.** The Board shall appoint a chairman among its members; in his/her absence, the meeting will be chaired by another member of the Board present at the meeting. Exceptionally, the first chairman shall be appointed by the constitutive general meeting.

Any member of the Board may act at any meeting of the Board by appointing, in writing whether in original, by telefax, cable, telegram, or telex another director as his or her proxy. A director may represent one or several of his/her colleagues.

Any director may participate in a meeting of the Board by conference call, visio conference, or similar means of communications equipment whereby (i) the directors attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an on-going basis and (iv) the directors can properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

The Board can deliberate and act validly only if at least the majority of the Company's directors is present or represented at a meeting of the Board.

Decisions shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting. In the case of a tied vote, the Chairman of the meeting shall not have a casting vote.

Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the director's meetings.

The resolutions passed by the Sole Director shall be vested with the same authority as the resolutions passed by the Board and are documented by written minutes signed by the Sole Director.

**Art. 9.** The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management of the corporation to one or more directors, who will be called managing directors.

It may also commit the management of all the affairs of the corporation or of a special branch to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxy holders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

**Art. 10.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by (i) the joint signatures of any two members of the Board, or (ii) in the case of a sole director, by the sole signature of the Sole Director or (iii) the joint signatures of any persons or sole signature of the person to whom such signatory power has been granted by the Board or the Sole Director, but only within the limits of such power.

### Supervision

**Art. 11.** The corporation is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six years.

### Accounting year - General meetings

**Art. 12.** The accounting year of the Company shall begin on the 1 January and shall terminate on the 31 December of each year, with the exception of the first accounting year, which shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the 31 December 2008.

**Art. 13.** In the case of a single shareholder, the single shareholder assumes all powers conferred to the General Meeting pursuant to the Law of August 10, 1915 as amended.

The notice to attend the General Meetings provided for by law shall govern the notice for. If all the shareholders of the Company are present or represented at a General Meeting, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Each share is entitled to one vote.

Any shareholder may participate in a General Meeting by conference call, visio conference, or similar means of communications equipment whereby (i) the shareholders attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an on-going basis

and (iv) the shareholders can properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

**Art. 14.** Any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company.

It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company.

**Art. 15.** After deduction of any and all of the expenses of the corporation and the amortizations, the credit balance represents the net profits of the corporation. Of the net profits, five percent (5,00%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10,00%) of the capital of the corporation, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched.

The balance is at the disposal of the general meeting.

The Board of Directors or the Sole Director, as the case may be, may pay interim dividends in compliance with the legal requirements.

**Art. 16.** The annual General Meeting shall be held, at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of the meeting, on the last Friday of the month of June at 4:00 pm and for the first time in 2009. If such a day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the next following business day.

**Art. 17. Applicable law.** All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the Companies Act 1915 as amended.

#### *Subscription*

The articles of association having thus been established, the party appearing Investindustrial IV L.P., pre-named, declares to subscribe the issued share capital upon incorporation as follows:

	shares
Three thousand one hundred . . . . .	3,100
TOTAL: . . . . .	3,100

All the shares of a par value of ten Euros (EUR 10.-) each have been fully paid up by payment in cash and the amount of thirty-one thousand Euros (EUR 31,000) is now available to the corporation, evidence thereof was given to the undersigned notary.

#### *Statement*

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended have been observed.

#### *Estimation - Expenses*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organisation, is approximately two thousand Euro (EUR 2,000.-).

#### *Extraordinary general meeting*

The above named party, representing the entire subscribed capital of the corporation and considering the meeting duly convoked, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, the single shareholder has passed the following resolutions by its affirmative vote:

1. The registered office of the Company shall be at L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

2. The sole shareholder resolves to elect as directors of the company:

1) Mr John Mowinckel, company director, born on July 6, 1950 in Rome, residing professionally in 1 Duchess Street, London W1W 6AN, United Kingdom;

2) Mr Roger Neil Smith, company director, born on June 7, 1956 in Darwen, Great Britain, residing professionally in 1 Duchess Street, London W1W 6AN, United Kingdom;

3) Mr Michel Thill, company director, born on June 8, 1965 in Arlon, Belgium, residing professionally in 51, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg;

4) Mrs Nathalie CRAHAY, prenamed, Licenciée en Administration des Affaires, born on August 21, 1957, residing professionally at 51, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg.

3. Has been appointed as Chairman of the Board:

Mr Michel Thill, prenamed.

4. Has been appointed statutory auditor:

KPMG Audit, having its registered office in L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer, RCS Luxembourg B number 103.590.



5. The Directors' and auditor's terms of office will expire after the annual general meeting of shareholder(s) of the year 2013, unless they previously resign or are revoked.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present notary deed was drawn up in Senningerberg on the date mentioned at the beginning of this document.

The deed having been read to the attorney in fact of the appearing party, acting in her hereabove stated capacities, known to the notary by surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le vingt mai.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire, de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

#### **A COMPARU**

Investindustrial IV L.P., un limited partnership ayant son siège social au 1, Duchess Street, Londres W1W 6AN, Royaume Uni, avec numéro d'immatriculation au Royaume Uni 12543, représenté par son general partner «Bi-Invest GP Limited», ayant son siège social à Whiteley Chambers, Don Street, St Helier, Jersey JE4 9WG enregistré à Jersey sous le numéro 99032 laquelle est représentée Madame Nathalie CRAHAY, Licenciée en Administration des Affaires, demeurant professionnellement à 51, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, paraphée "ne varietur" par la mandataire de la partie comparante, ès-qualités qu'elle agit et le notaire instrumentaire, demeurera annexée au présent acte pour être déposée avec lui auprès de l'autorité chargée de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société anonyme qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

#### **Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est établi une société anonyme sous la dénomination de «INVESTINDUSTRIAL 100 S.A.» ci-après, la Société.

La Société peut avoir un associé unique ou plusieurs actionnaires. Tant que la Société n'a qu'un actionnaire unique, la Société peut être administrée par un administrateur unique seulement qui n'a pas besoin d'être l'associé unique de la Société.

**Art. 2.** Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg. Il peut être transféré dans tout autre endroit de la commune du siège social par décision du conseil d'administration ou de l'administrateur unique, selon le cas.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Un objet supplémentaire de la Société est l'acquisition, pour son propre compte, de biens immobiliers, soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes les opérations liées à des biens immobiliers, comprenant la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés au Luxembourg ou à l'étranger dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

La Société peut également, en relation avec les biens immobiliers, rendre des services administratifs, techniques, financiers, économiques et de management à d'autres sociétés ou entités qui sont contrôlées directement ou indirectement par la Société ou qui sont directement ou indirectement sous le contrôle des mêmes actionnaires que ceux de la Société.

La Société peut également garantir, accorder des prêts ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou qui sont directement ou indirectement sous le contrôle des mêmes actionnaires que ceux de la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de ses objets.

**Art. 5.** Le capital social de la Société est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (EUR 31.000,-) représenté par TROIS MILLE CENT (3.100) actions d'une valeur nominale de DIX EUROS (EUR 10,-) chacune

Les actions de la société peuvent être créées, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

#### **Administration - Surveillance**

**Art. 6.** Tant que la Société a un actionnaire unique, la Société peut être administrée par un administrateur unique seulement. Si la Société a plus d'un actionnaire, la Société sera administrée par un conseil d'administration comprenant au moins trois membres, lesquels ne seront pas nécessairement actionnaires de la Société. Dans ce cas, l'assemblée générale doit nommer au moins 2 (deux) nouveaux administrateurs en plus de l'administrateur unique en place. L'administrateur unique ou, le cas échéant, les administrateurs seront élus pour un terme ne pouvant excéder six ans et ils seront rééligibles.

Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur de la Société, la personne morale doit désigner un représentant permanent qui représentera la personne morale conformément à l'article 51bis de la loi luxembourgeoise en date du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée.

Le(s) administrateur(s) seront élus par l'assemblée générale. Les actionnaires de la Société détermineront également le nombre d'administrateurs, leur rémunération et la durée de leur mandat. Un administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et/ou peut être remplacé à tout moment par décision de l'assemblée générale.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur pour cause de décès, de retraite ou toute autre cause, les administrateurs restants pourront élire, à la majorité des votes, un administrateur pour pourvoir au remplacement du poste devenu vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale de la Société. En l'absence d'administrateur disponible, l'assemblée générale devra être rapidement réunie par le commissaire aux comptes et se tenir pour nommer de nouveaux administrateurs.

**Art. 7.** Le conseil d'administration ou, le cas échéant, l'administrateur unique est investi des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration ou de disposition dans l'intérêt de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi du 10 août 1915 telle que modifiée ou les présents statuts à l'assemblée générale, tombent sous la compétence du conseil d'administration ou de l'administrateur unique, selon les cas.

**Art. 8.** Le conseil d'administration doit désigner parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion sera conférée à un administrateur présent. Le premier président sera exceptionnellement nommé par l'assemblée générale extraordinaire de constitution.

Tout administrateur pourra se faire représenter aux conseils d'administration en désignant par écrit soit en original, soit par téléfax, cable, télégramme ou télex, un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur peut représenter un ou plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à la réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les administrateurs participant à la réunion du conseil d'administration peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion du conseil d'administration peut entendre et parler avec les autres participants, (iii) la réunion du conseil d'administration est retransmise en direct et (iv) les membres du conseil d'administration peuvent valablement délibérer; la participation à une réunion du conseil d'administration par un tel moyen de communication équivaudra à une participation en personne à une telle réunion.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer et/ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à une réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés. Au cas où lors d'une réunion, il existerait une parité des votes pour et contre une résolution, la voix du président de la réunion ne sera pas prépondérante.

Une résolution prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Les résolutions prises par l'administrateur unique auront la même autorité que les résolutions prises par le conseil d'administration et seront constatées par des procès verbaux signés par l'administrateur unique.

**Art. 9.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Le conseil ou l'administrateur unique, selon le cas, peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, actionnaires ou non.

**Art. 10.** La Société est engagée en toute circonstances par (i) la signature conjointe de deux administrateurs de la Société, ou selon le cas par (ii) la signature de l'administrateur unique, ou par (iii) la signature conjointe ou unique de toute personne à laquelle un tel pouvoir de signature a été délégué par le conseil d'administration ou l'administrateur unique selon le cas, dans les limites de leur pouvoir.

**Art. 11.** La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six années, rééligibles et toujours révocables.

### **Année sociale - Assemblée générale**

**Art. 12.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social commencera à courir du jour de la constitution de la prédite société, jusqu'au 31 décembre deux mille huit.

**Art. 13.** Pour le cas où il n'y aurait qu'un seul actionnaire (l'associé unique), celui-ci exercera, au cours des assemblées générales dûment tenues, tous les pouvoirs revenant à l'assemblée générale des actionnaires en vertu de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires, lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et lorsqu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Chaque action donne droit à une voix.

Tout actionnaire de la Société peut participer à l'assemblée générale par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les actionnaires participant à la réunion de l'assemblée générale peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion de l'assemblée générale peut entendre et parler avec les autres participants, (iii) la réunion de l'assemblée générale est retransmise en direct et (iv) les actionnaires peuvent valablement délibérer; la participation à une réunion de l'assemblée générale par un tel moyen de communication équivalra à une participation en personne à une telle réunion.

**Art. 14.** L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la Société.

Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société.

**Art. 15.** L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique selon les cas est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 16.** L'assemblée générale annuelle se tiendra de plein droit le dernier vendredi du mois de juin à 16 heures et pour la première fois en deux mille neuf au siège social ou à tout autre endroit de la commune du siège social à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 17.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

### *Souscription*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, Investindustrial IV L.P, préqualifié, précité déclare souscrire le capital comme suit:

	actions
Trois mille cent .....	3.100
TOTAL: .....	3.100

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille Euros (EUR 31.000) se trouve dès à présent à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

### *Déclaration*

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales telle que modifiée et en constate expressément l'accomplissement.

### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à deux mille euros (EUR 2.000,-).

*Assemblée générale extraordinaire*

La partie comparante pré-qualifiée, représentant la totalité du capital souscrit, se considérant comme dûment convoquée, s'est ensuite constituée en assemblée générale extraordinaire. Après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elle a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.
2. L'associé unique décide d'élire les personnes suivantes en tant qu'administrateurs de la société:
  - 1) Monsieur John Mowinckel, administrateur de sociétés, né le 6 juillet 1950 à Rome, demeurant professionnellement au 1 Duchess Street, Londres W1W 6AN, Royaume Uni;
  - 2) Monsieur Roger Neil Smith, administrateur de sociétés, né le 7 juin 1956 à Darwen, Royaume Uni, demeurant professionnellement au 1 Duchess Street, Londres W1W 6AN, Royaume Uni;
  - 3) Monsieur Michel Thill, administrateur de sociétés, né le 8 juin 1965 à Arlon, Belgique, demeurant professionnellement au 51, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg;
  - 4) Madame Nathalie Crahay, précitée, Licenciée en Administration des Affaires, né le 21 août 1957, demeurant professionnellement au 51, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg.
3. Est désigné président du conseil d'administration:

Monsieur Michel Thill, précité.

4. Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

KPMG Audit, avec siège social à L-2520 Luxembourg, 31, allée Scheffer, RCS Luxembourg B numéro 103.590.

5. Le mandat des administrateurs et du commissaire prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2013.

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, es-qualité qu'elle agit, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française. Il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Signé: Crahay, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 27 mai 2008, LAC / 2008 / 21161. - Reçu à 0,50% cent cinquante-cinq euros (€ 155.-).

*Pr Le Receveur ff. (signé): Franck Schneider.*

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 19 juin 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008081461/202/365.

(080093123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2008.

**UBP Advisory Services, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 74.044.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2008.

*UBP Advisory Services*

Le Conseil d'Administration

Union Bancaire Privée (Luxembourg) S.A.

*Domiciliataire*

Nathalie Wolff / Isabelle ASSERAY

*Member of Management / Membre de la Direction*

Référence de publication: 2008080734/1670/18.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR05157. - Reçu 36,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080091856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

**Shire Holdings Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 110.480.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008080704/581/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2008, réf. LSO-CR06619. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

---

**Financière Titania S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 42.229.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008080706/581/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2008, réf. LSO-CR06623. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

---

**Opacco Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 38.162.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008080707/581/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2008, réf. LSO-CR06625. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

---

**Medanco S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 28.673.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Aloyse BEEL, notaire alors de résidence à Differdange (Grand-Duché de Luxembourg), et maintenant à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 13 juillet 1988, acte publié au Mémorial C no 257 en 1988. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte sous-seing privé, en date du 14 novembre 2001, dont l'extrait a été publié au Mémorial C no 754 du 17 mai 2002.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MEDANCO S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008080851/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2008, réf. LSO-CR09474. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080092403) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2008.

---

**Salorix Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 38.749.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008080709/581/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2008, réf. LSO-CR06627. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

**Phipe Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 42.238.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008080710/581/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2008, réf. LSO-CR06629. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

**Taro S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 41.933.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008080712/581/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2008, réf. LSO-CR06632. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080091628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

**DIF RE Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Bossham Holding S.à r.l.).**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 138.275.

In the year two thousand and eight, on the thirteenth day of June.  
Before us Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven.

There appeared:

International Pyramide Holdings (Luxembourg) S.A., a company having its registered office at L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, registered with the Luxembourg trade and companies' register under section B number 46.448, here represented by Virginia STRELEN, private employee of Equity Trust Co (Luxembourg) S.A., residing professionally in L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled "ne varietur" by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party, declares to be the sole associate of the company "Bossham Holding S.à r.l.", a société à responsabilité limitée having its registered office in L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J. F. Kennedy, registered at the Trade and Companies' Register in Luxembourg under number B 138.275, incorporated by deed of Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, on April 18, 2008, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C of May 30, 2008, number 1327.

The associate requests the notary to document the following resolutions:

*First resolution*

The associate decides to change the name of the company from "Bossham Holding S.à r.l." into "DIF RE Luxembourg S.à r.l."

As a consequence of the above resolution, the associate decides to amend the first Article of the Articles of Incorporation to give it the following content:

" **Art. 1. Name.** There is hereby formed a 'Société à responsabilité limitée', private limited liability company under the name 'DIF RE Luxembourg S.à r.l.' (the 'Company') governed by the present Articles of incorporation and by current Luxembourg laws, and in particular the law of August 10th, 1915 on commercial companies (the 'Law'), and the law of September 18th, 1933 and of December 28th, 1992 on 'Sociétés à responsabilité limitée'."

*Second resolution*

The associate decides that the present manager, MANACOR (Luxembourg) S.A. is a class B manager.

*Third resolution*

The associate decides to elect following person as class A manager of the Company for an indefinite period:

William BLAASSE, private employee at DIF Renewable Energy B.V., born in Beverwijk (The Netherlands), on December 3, 1963, residing professionally in NL-1118 BH Schipol, WTC Schipol Airport, Tower C, 8th Floor, Schipol Boulevard 269 (The Netherlands).

*Expenses*

The amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, amounts to approximately one thousand one hundred euro (EUR 1,100.-).

The undersigned notary who speaks and understands English states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by his name, surname, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le treize juin.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

**A COMPARU:**

International Pyramide Holdings (Luxembourg) S.A., société constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 46.448, ici représentée par Madame Virginia STRELEN, employée privée de Equity Trust Co (Luxembourg) S.A., demeurant professionnellement à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration signée "ne varietur" par la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant déclare être le seul associé de la société "Bossham Holding S.à r.l.", une société à responsabilité limitée avec siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro 138.275, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 avril 2008, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1327 du 30 mai 2008.

L'associé a prié le notaire instrumentaire de documenter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé décide de modifier le nom de la société de "Bossham Holding S.à r.l." en "DIF RE Luxembourg S.à r.l."

Suite à la résolution qui précède, l'associé décide de modifier l'article 1<sup>er</sup> des statuts qui aura la teneur suivante:

" **Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est constitué par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination 'DIF RE Luxembourg S.à r.l.' (la 'Société'), régie par les présents Statuts et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur et en particulier la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la 'Loi'), et les lois du 18 septembre 1933 et 28 décembre 1992 sur les sociétés à responsabilité limitée."

*Deuxième résolution*

L'associé décide de nommer le gérant actuel de la société, MANACOR (Luxembourg) S.A. comme gérant de classe B.

*Troisième résolution*

L'associé de nommer la personne suivante gérant de classe A de la société pour une durée indéterminée:

Monsieur William BLAASSE, employé privé de DIF Renewable Energy B.V., né à Beverwijk (Pays-Bas), le 3 décembre 1963, demeurant professionnellement à NL-1118 BH Schipol, WTC Schipol Airport, Tower C, 8th Floor, Schipol Boulevard 269 (Pays-Bas).

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, s'élève approximativement à mille cent euros (EUR 1.100,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande du comparant, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande du même comparant, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les comparants ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Virginia Strelen, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 17 juin 2008. LAC / 2008 / 24493. — Reçu € 12.- (douze euros).

*Le Receveur (signé): Francis Sandt.*

Pour copie conforme, délivrée à la société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 27 juin 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008082444/202/95.

(080094168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

---

**LNR Europe Investors S. à r.l. SICAR, Société à responsabilité limitée sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 106.281.

Le bilan consolidé au 30 novembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24/06/2008.

Phillip Williams.

Référence de publication: 2008080713/710/13.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2008, réf. LSO-CQ05198. - Reçu 90,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080091624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

---

**EBT Cebalrai S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 78.986.

Le bilan au 31 décembre 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2008.

Luxembourg Corporation Company SA

Gérant

Signatures

Référence de publication: 2008080714/710/15.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2008, réf. LSO-CR07074. - Reçu 26,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080091621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2008.

---